UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Economiques

Option : Economie Monétaire et Bancaire

Thème

LE PHÉNOMÈNE D'INFLATION EN ALGÉRIE (1990-2017)

Réalisé par :

ABDOURAHAMANE Abani Nafissa

TOURE Habibatou

Dirigé par :

Mme SBIHI Djamila

Membre du jury

Président : Mr ABIDI Mohamed, MCB, UMMTO.

Rapporteur : Mme SBIHI Djamila, MAA, UMMTO.

Examinatrice : Mme LARBES Melha, MAA, UMMTO.

Promotion 2017-2018

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer toute notre reconnaissance à notre encadreur Mme SBIHI Djamila pour la disponibilité, la patience et le soutien qu'elle nous a apporté tout au long de ce travail. Sa rigueur scientifique nous a été d'une grande aide sur le plan méthodologique. Ses remarques pertinentes ont été essentielles pour l'achèvement de ce travail.

Nous remercions également les membres du jury, Mr ABIDI Mohamed et Mme LARBES Melha pour avoir bien voulu présider ce jury.

DEDICACES

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant, qui m'a donné la santé, la force et la patience d'accomplir ce travail de recherche.

Je dédie ce modeste travail :

A mon cher père : Monsieur ABANI Abdourahamane, qui m'a toujours soutenu et encouragé tout au long du mon parcours d'étude, et qui s'est sacrifié pour mon bonheur et ma réussite ;

A ma chère mère : Madame PAUL Paulette, qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à m'aider et à me protéger ;

A ma chère binôme : TOURE Habibatou ;

A mes adorables frère et sœur : Ousmane et Hadiza ;

A toute la famille TOURE ;

A toute ma famille ;

A tous mes amis (es) et proche plus particulièrement **SYLLA Mahamadou** ;

Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Nafissa

Dédicaces

Louange à « Allah » qui m'a guidé sur le droit chemin tout au long du travail et m'a inspiré les bons pas et les justes réflexes. Sans sa miséricorde, ce travail n'aura pas abouti.

Je dédie ce modeste travail:

A ma mère : Aucune dédicace ne saurait exprimer l'affection et l'amour que j'éprouve envers toi. Puisse ce travail être la récompense de tes soutiens moraux et sacrifices. Douce maman je te remercie d'avoir fait de moi la femme que je suis aujourd'hui. Que Dieu te garde et t'accorde santé et bonheur pour que tu restes la splendeur de ma vie.

A mon défunt père: que la terre te soit légère ! Puisse ce travail constituer une légère compensation pour tous tes nobles sacrifices. Que ce travail soit l'expression de ma profonde gratitude et ma grande considération pour le plus dévoué des pères que tu as été. Puisse dieu t'accorder le paradis.

A mes adorables frères et sœurs: merci pour le soutien, les conseils et tous.

A ma chère binôme : Je tiens tout particulièrement à te remercier toi qui m'aides, me soutiens, me conseilles, jour après jour, merci pour ta présence nafissa ABOURAHAMANE Abani ainsi que toute ta famille principalement notre papa et maman.

A tous mes amis de loin ou de près.

Habibatou

Liste des abréviations

ANDI : Agence Nationale de Développement et de l'Investissement

BA : Banque d'Algérie

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

BM : Banque Mondiale

FMI : Fonds Monétaire International

FRR : Fonds de Régulation des Recettes

IFI : Institutions Financières Internationales

IPC : L'Indice des prix à la consommation

LMC : Loi sur la Monnaie et le Crédit

ONS : Office National des Statistiques

PAS : Plan d'ajustement structurel

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

RO : Réserves Obligatoires

SNMG : Salaire National Minimum Garanti

Sommaire

Introduction générale……..2

CHAPITRE 1: Généralités sur l'inflation ……..6

Introduction……6

Section 1 : L'inflation, ses types et ses mesures……..6

Section 2 : Les causes et les conséquences de l'inflation 17

Section 3 : Les politiques de lutte contre l'inflation..... 26

Conclusion..... 28

CHAPITRE 2 : L'évolution et les déterminants de l'inflation en Algérie……..……31

Introduction 31

Section 1 : l'évolution des prix en Algérie et ses causes 31

Section 2 : Les déterminants de l'inflation en Algérie 40

Section 3 : Les conséquences de l'inflation en Algérie..... 56

Conclusion..... 61

CHAPITRE 3 : La politique de lutte contre l'inflation en Algérie : la politique monétaire et ses résultats……..64

Introduction 64

Section 1 : Définitions et objectifs de la politique monétaire en Algérie..... 64

Section 2 : La politique monétaire durant la période 1990-2000 68

Section3 : La politique monétaire durant la période 2001-2017……..……73

Conclusion..... 80

Conclusion générale ……83

Introduction générale

L'inflation fait partie des problèmes du siècle qui préoccupent les analystes et les gouvernements, elle est devenue un sujet international, car sa difficulté a fait des débats sur ses causes, ses conséquences et ses origines.

L'inflation peut être définie comme un accroissement général, durable et structurel du niveau général des prix. Elle commence quand le processus de hausse des prix devient cumulatif et incontrôlable, ce qui fait que le taux d'inflation est dès lors un indicateur de premier ordre pour apprécier l'état d'une économie et pour mieux comprendre les mouvements de hausse des prix des biens et services.

Il existe un niveau d'inflation au quel aucun pays ne peut échapper, qui est de l'ordre de 2%. La crainte d'une inflation élevée (hyper inflation) qui rend l'argent quasiment sans valeur est responsable de nombreuses souffrances humaines, alimentant les troubles sociaux et faisant tomber les gouvernements.

L'inflation a longtemps monopolisé l'attention des économistes et des pouvoirs publics, et ce depuis les écrits majeurs de Phillips (1958) sur les relations entre l'inflation des prix et le chômage. L'économiste britannique N. Kaldor, dans les années 1960, qui rangeait l'inflation parmi les quatre pôles de son « carré magique » censé représenter le « tableau de bord » d'une économie au côté de la croissance, de l'emploi et de la situation des échanges extérieurs. Les économistes et décideurs politiques ont alors manifesté un intérêt constant vis-à-vis de l'inflation et sa dynamique, puisque la plupart voit dans l'inflation un phénomène négatif. Ainsi, la hausse des prix stimule la consommation aux dépend de l'épargne et encourage les investissements à caractère improductif ou spéculatif, ce qui freine le développement économique.

Les Banques centrales n'ont pas une tâche facile du fait que c'est l'organe qui émet et contrôle la masse monétaire en circulation, elles sont obligées de garantir la stabilité des prix c'est-à-dire s'assurer que le taux de variation des prix est faible et régulier car l'instabilité des prix est une source d'incertitude qui fausse le processus de décision économique et entrave la croissance économique.

En Algérie, le phénomène inflationniste n'est pas nouveau, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,80% en 1970 jusqu'à 15,60% en 1978. Cette inflation connait relativement une certaine augmentation à partir des années quatre vingt, et s'est accélérée durant la décennie suivante, surtout après la décision de faire passer l'Algérie à l'économie de marché le 1er janvier 1991, avant de connaitre durant les années 2000 une tendance baissière et une certaine stabilité dans son évolution.

La chute des prix du pétrole depuis mai 2014, a entrainé une augmentation de l'inflation de 2,9% jusqu'à 6,4% en décembre 2017.
L'inflation enregistre beaucoup d'effets négatifs. Cela amène les autorités à mettre en œuvre un ensemble de politiques de lutte contre ce phénomène, mais la politique la plus utilisée en Algérie est la politique monétaire, qui agit sur la liquidité par le biais des instruments quantitatifs et qualitatifs, et dont l'objectif ultime est de maintenir la stabilité des prix, autrement dit, de réaliser une progression limitée de l'indice des prix à la consommation, un objectif qui s'avère difficile à réaliser.

L'objectif de notre recherche est de montrer l'évolution et les déterminants de l'inflation, ainsi que la politique de lutte contre ce phénomène en Algérie durant la période 1990-2017.
Ceci nous pousse à poser la problématique suivante: « Comment a évolué le phénomène d'inflation en Algérie de 1990 à 2017? »
De cette question principale découle les sous questions suivantes :

- Quelles sont les causes de l'inflation en Algérie?
- Quels sont les déterminants de l'inflation en Algérie?
- Quels peuvent être les effets et les conséquences de l'inflation en Algérie?
- Quelles sont les politiques mises en œuvre pour lutter contre l'inflation en Algérie?

En liaison avec ces questions, nous avons pu formuler certaines hypothèses, qui constitueront les lignes directrices de notre recherche.

H1 : L'évolution des prix en Algérie a différentes causes selon les périodes étudiées.

H2 : Les instruments de la politique monétaire contribuent à la réduction de la création monétaire.

H3 : Les mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'inflation en Algérie ne sont pas toujours efficaces.

Méthodologie et démarche

Dans le cadre de notre travail, nous avons mobilisé une approche conceptuelle qui consiste à identifier le phénomène d'inflation d'une façon générale, et une approche empirique qui porte

sur le cas de l'inflation en Algérie. Pour ce faire, nous avons adopté une méthode descriptive et analytique.

Nous avons utilisé une revue de la documentation pertinente autour de la littérature la plus récente possible d'une part et d'autre part, nous avons consulté les bases de données statistiques tirées de différentes sources (Banque d'Algérie, Office National des Statistiques…).

Plan du travail

L'organisation générale du présent travail repose sur trois chapitres.

Le premier chapitre porte sur des généralités sur l'inflation. La première section abordera l'inflation, ses types et ses mesures, la deuxième section sera consacrée aux causes et aux conséquences de l'inflation, et dans la dernière section nous présenterons les politiques de lutte contre l'inflation.

Dans le deuxième chapitre nous verrons l'évolution et les déterminants de l'inflation en Algérie. La première section portera sur l'évolution des prix en Algérie et ses causes, la deuxième section sur les déterminants de l'inflation en Algérie et la dernière section sera consacrée aux conséquences de ce phénomène en Algérie.

Enfin, l'objet de notre dernier chapitre sera la politique de lutte contre l'inflation en Algérie qui est la politique monétaire et ses résultats. Il sera divisé en trois sections, la première section portera sur les définitions et les objectifs de la politique monétaire, la deuxième section sera basée sur la politique monétaire en Algérie durant la période 1990-2000, et la dernière section concernera la politique monétaire en Algérie durant la période 2001-2017.

CHAPITRE 1 : Généralités sur l'inflation

INTRODUCTION

L'inflation ne cesse de préoccuper les économistes et les hommes politiques, plus particulièrement ces dernières années.

Diverses théories ont tenté de l'expliquer, elles ont été inspirées par les grands courants des pensées qui traversent la science économique depuis plus d'un siècle. Les premiers économistes qui se sont penchés sur les causes de la hausse des prix, furent tentés par l'explication monétariste. Ce fut le cas de **Jean Bodin** (1568) qui attribua à l'afflux d'or et d'argent en provenance d'Amérique la « cherté de toute chose ». Les effets négatifs de l'inflation ont commencé à se faire sentir au 20ème siècle lors des guerres mondiales (1914-1918 et 1940-1945), des guerres du Vietnam et du Moyen-Orient qui ont notamment entrainé la crise pétrolière et avec toutes ses conséquences pour les jeunes Etats.

Dans ce chapitre, nous procèderons à la présentation des concepts de base liés à l'inflation, notamment ses types et ses mesures, ensuite nous verrons ses causes et ses conséquences, enfin nous aborderons les politiques de luttes contre l'inflation (politiques anti-inflationnistes).

SECTION 1 : L'inflation, ses types et ses mesures

Dans cette première section, nous allons d'abord définir le concept d'inflation, puis nous allons étudier ses différents types et mesures.

1-1 Définitions

L'inflation est un phénomène connu, devenue la principale variable affectant la vie économique publique ou privée. Plusieurs définitions lui ont été attribuées :

Étymologiquement, le terme inflation vient du latin « inflare », qui signifie enfler ou encore gonfler. Il désigne communément une augmentation générale, durable et auto-entretenue des prix des biens et services[1]. En général il s'agit d'une mesure assez large telle que la hausse globale des prix ou du coût de la vie dans un pays.

[1] LESCURE. J, «La relation mystérieuse entre inflation et chômage», The Economic Journal, 2001, vol 111, numéro 471, p. 7.

L'inflation est considérée comme : « un déséquilibre global qui se traduit par une augmentation générale des prix qui fait intervenir toutes les parties et tous les mécanismes de l'économie (production, revenu, prix) »[1]

« L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix »[2]. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents.

Quel que soit le contexte, l'inflation mesure le renchérissement (hausse des prix) d'un groupe de biens et/ou de services sur une période, en général une année. Il faut bien insister sur le fait que, pour qu'il y ait inflation, il faut que la hausse de prix soit persistante.

Le terme inflation désigne communément une augmentation générale, durable et auto entretenue des prix des biens et services :

- **Augmentation générale** : la hausse des prix doit affecter la totalité des biens en circulation et services proposés.
- **Augmentation durable** : une augmentation des prix pendant quelques mois n'est pas constitutive d'inflation, il en est ainsi des hausses saisonnières des prix (fruits en hiver, location en été). Le relèvement des tarifs doit résulter d'un déséquilibre prolongé.
- **Augmentation auto-entretenue** : l'augmentation du prix des matières premières ou produits semi-finis rejaillit nécessairement sur le prix des produits finis (ainsi le prix du blé a une influence directe sur le prix du pain).[3]

Bien que le terme d'inflation soit nouveau, le phénomène lui-même est ancien car il est apparu au :

- III^{ème} Siècle, l'empire romain occidentale a connu une grave crise économique et politique provoquée par la hausse des prix des produits alimentaires.
- XIV^{ème} Siècle, l'Espagne a vu une élévation des prix qui s'est répandue dans toute l'Europe. C'est cette inflation que Jean Bodin (1568) a tenté d'expliquer en l'impliquant à l'afflux des métaux précieux en provenance du nouveau monde.

[1] JOEL. J, «Introduction à la macroéconomie », 2ème édition, De Boeck & Larcier S.A, Paris, 1998, p. 371.
[2] ALAIN. B, CHRISTINE. D, «Dictionnaire des sciences économiques », Editeur : Armande Colin, Paris, 1991, p. 140.
[3] S. D'Agostino, M. Montoussé, « L'indispensable en économie et histoire des sociétés contemporaines », 2ème année, Edition : Bréal, 2004, p. 45.

- XIX^e Siècle, l'inflation n'a touché que les pays capitalistes et elle s'est manifestée pendant les guerres et les crises.
- XX^e Siècle, l'inflation a été forte lors des années après guerres que durant les années de guerre : il y a eu une multiplication par 22 entre 1939 et 1952...au total les épisodes inflationnistes causés par les deux guerres mondiales correspondent à des prix multipliés par plus de 100.[1]

Après avoir vu quelques définitions de l'inflation nous allons définir des concepts qui lui sont liés.

1-2 Quelques concepts liés à l'inflation

Plusieurs concepts sont liés à l'inflation parmi lesquels nous avons :

- **La déflation**: c'est tout simplement l'inverse de l'inflation, à savoir une situation de baisse générale et durable des prix. Selon le professeur Paul Einzig (1920), la déflation « est une situation de déséquilibre où une contraction du pouvoir d'achat tend à causer un déclin du niveau des prix ou en est l'effet »[2]. La déflation est une situation de chute des prix lorsque la productivité au travail baisse relativement au revenu. La déflation apparaît lorsque la dépense totale de la communauté n'est pas égale à la valeur de la production aux prix réels. Par conséquent la valeur de l'argent augmente et les prix chutent. Bref, la déflation est une condition des prix en baisse, accompagnée d'un niveau décroissant de l'emploi, de la production et du revenu.

- **La désinflation** : c'est le ralentissement du taux d'inflation, c'est à dire que le niveau général des prix augmente à un taux décroissant (il faut que le taux de variation des prix baisse d'une année sur l'autre tout en restant strictement positif). Par exemple, un pays a connu une désinflation : si l'inflation, le rythme d'augmentation des prix, est passé de 10% par an à 8% par an. La désinflation ne doit pas être confondue à la déflation, qui correspond à une baisse des prix pendant une période prolongée : c'est donc l'opposé de l'inflation, alors que la désinflation désigne une période dont l'inflation diminue. La désinflation est aussi un objectif de politique économique, elle

[1] PIKETTY. T, « Les hauts revenus en France au XX^ème Siècle : intégralité et redistribution, 1901-1998 », Edition : Hachettes littératures, 2006, p. 32.
[2] Ibid., p. 34.

devrait permettre à la fois de gagner en compétitivité-prix et d'améliorer la progression du pouvoir d'achat.

- **La stagflation :** Cette expression, est la contraction de « stagnation » et « d'inflation », désigne une situation économique combinant à la fois : un ralentissement sensible du taux de croissance (souvent accompagné d'un fort taux de chômage), et un taux d'inflation élevé.
  La « stagflation » est apparue dans les années 1970 pour caractériser une situation économique inédite, lorsque le prix du pétrole et des matières premières montant en flèche, ont entrainé à la fois une accélération de l'inflation et un fort ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés[1].
  La stagflation rend la tâche des politiques monétaires particulièrement complexes.

Après avoir énuméré les définitions et les concepts liés à l'inflation, nous allons étudier les différents types d'inflation.

1-3 Les types d'inflation

Le phénomène d'inflation a fait l'objet de plusieurs classifications parmi lesquelles on peut distinguer les suivantes :

1-3-1 Inflation déclarée ou ouverte

On parle d'inflation déclarée ou ouverte lorsqu'il ya une augmentation rapide, générale, permanente et cumulative des prix. Elle est comprise entre 5 et 10% (avec de possibles pointes à 20%). Cette augmentation est due :

- d'une part dans certaines branches de l'économie qui connaissent une rareté dans certains biens. Cette rareté, va être la cause de l'augmentation du coût de production des marchandises utilisant ce bien, ce qui implique l'augmentation des prix. Dans ce cas-là il y aura des revendications sociales, l'Etat se verra donc dans l'obligation d'augmenter les salaires, mais si cette masse salariale est plus importante que la valeur

[1] ANDRE. G, «Le monde d'une crise à l'autre », Montreuil : Bréal, 1984, p. 237.

des produits existants sur les marchés elle va conduire automatiquement à un autre accroissement des prix[1] ;

- d'autre part ce sont les anticipations, des fois non raisonnables, de la part des acteurs économiques sur de nouvelles hausses des prix, qui vont être à l'origine de ce genre d'inflation. Ces derniers ont un taux de croissance qui varie entre plus de 5 % et sans dépasser 10% par an. Dans ce cas-là les consommateurs achètent les marchandises pour éviter de les payer à des prix très élevés à l'avenir. Sous une inflation « ouverte » le système des prix a la liberté de s'ajuster pour résorber le déséquilibre entre la demande et l'offre. Le premier méfait de l'inflation ouverte est l'inefficacité, ou la perte de rendement social qu'elle cause. Le second méfait est qu'elle peut être très destructrice, car il y aura toujours une course entre les prix et les salaires. Chaque fois qu'il y a augmentation des prix, les salaires voudront rattraper cette augmentation.[2]

1-3-2 L'inflation latente ou rampante

L'inflation est qualifiée de latente ou rampante lorsqu'elle est structurellement installée dans l'économie.

Elle évolue à faible taux sur le long terme. Son taux de la hausse des prix demeure relativement faible, il évolue de 3 % à 4 % par an. Ce genre d'inflation est chronique car sa variation s'étale sur une longue période. Elle est commune à tous les pays industrialisés.

Il s'agit d'une inflation qui évolue à faible taux sur le long terme. L'amélioration progressive du niveau de vie des populations peut s'effectuer parfois à un rythme plus rapide que celui des appareils de production, si bien que la demande sur le marché (biens de consommation comme biens d'équipements) présente une tendance modérée à dépasser l'offre.

Au fil des années, le niveau des salaires et le niveau des prix augmentent donc de manière latente (lente), on parle donc d'inflation rampante, de l'ordre de 2,5% à 4 % par an.

Les raisons principales de cette inflation sont[3] :

- une insuffisance de la production discontinue ;
- une augmentation de la population ;
- une relance de la consommation ;

[1] Septième congrès des Relations Industrielles de Laval, « salaires et prix », Edition : Presse Université Laval, 1952, p. 18.

[2] DEHEM. R, « L'inflation : nature, causes et espèces », Septièmes congrès des relations industrielles, Edition : Les presses de l'Université de Laval, 1952, p. 18.

[3] ROBINSON. J, JOHN. E, « L'économie moderne », Edition : Ediscience, Paris, p. 382.

- les excédents de richesses privés et de liquidité se trouvant aux mains des consommateurs et des entreprises.

Ce genre d'inflation ne constitue pas une menace grave pour l'économie. Au contraire il se peut qu'elle puisse stimuler la vie économique en encourageant la consommation et l'investissement.

1-3-3 L'inflation galopante ou hyperinflation

L'existence de l'hyperinflation est liée à un excès de monnaie dans l'économie par rapport aux besoins réels de celle-ci, favorisant ainsi une hausse générale des prix. Cette augmentation trouve sa source quand l'Etat n'est plus dans la possibilité de payer ses dépenses puisqu'il n'a pas assez de recettes. Cette situation budgétaire catastrophique va induire à un manque de confiance de la part des préteurs ce qui va pousser l'Etat à recourir à une émission monétaire. La croissance de la masse monétaire va induire à une hyper inflation.
L'inflation galopante est une inflation importante, atteignant des taux de deux chiffres. Elle est une inflation très élevée. Elle se manifeste par une accélération très forte des prix. C'est un type d'inflation totalement hors de contrôle, supérieur à 30 % et qui peut, dans certains cas, dépasser les 100 %.
Ce genre d'inflation aboutit en général à une perte totale de confiance dans la monnaie nationale due à une dépréciation de la valeur de la monnaie. Elle peut conduire à la chute du système économique et monétaire tout entier voir même à la disparition de la monnaie nationale et à son remplacement par une nouvelle monnaie[1].

1-3-4 L'inflation importée

On appelle inflation importée l'inflation qui provient d'un autre pays par le biais des importations, l'exemple le plus frappant et celui de la hausse des prix des matières premières et particulièrement celui du pétrole. S'il y a augmentation du prix d'un bien importé, cette augmentation aura un effet inflationniste sur le pays importateur.
Autrement dit, « L'inflation peut avoir des causes initiales extérieures (par exemple, une dévaluation de la monnaie nationale engendre une hausse des prix des produits importés) mais très vite ces causes extérieures se transmettent aux mécanismes intérieurs, si vite que l'inflation importée se transforme en une inflation classique »[2].
Nous allons voir dans ce qui suit comment mesurer l'inflation.

[1] DAGUT. J. L, « 500 Notions économiques indispensables », Edition : Studyrama, 2005, p. 110.
[2] CLERC. D, « Dictionnaire des questions économiques », Edition de l'Atelier, 1997, p. 164.

1-4 La mesure de l'inflation

L'inflation est un phénomène quantifiable dont le taux est évalué comme la variation du niveau général des prix d'une période t-1 à une période t. Le plus souvent, on la mesure à l'aide de la variation des deux instruments suivants : l'indice des prix à la consommation (IPC) et le déflateur du PIB.

1-4-1 L'indice des prix à la consommation (IPC)

Avant de voir comment calculer l'IPC, nous allons le définir, énumérer ses rôles et caractéristiques.

1-4-1-1 Définitions de l'IPC

L'indice des prix à la consommation mesure l'évolution dans le temps d'un échantillon de biens ou panier dans l'hypothèse où les quantités achetées sont constantes au cours de deux périodes de relevés consécutives. Il décrit le marché de biens et services à l'usage des ménages.

Le prix auquel il fait référence dans l'indice de prix pour la nation entière est un prix de vente global qu'il soit payé par le consommateur ou non.[1]

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure la variation dans le temps, exprimée en pourcentage, du coût à l'achat d'un « panier » constants de biens et de services, qui représente les achats faits par un groupe particulier de la population au cours d'une période donnée. Le « panier » renferme des biens et services de quantités et de qualités invariables ou équivalentes et dont les prix sont mesurables au cours du temps. C'est ainsi que les variations de son coût résultent uniquement des mouvements « purs » de prix, c'est à dire des mouvements de prix qui ne sont pas attribuables à des changements de qualités ou de quantités des biens et services de consommation du panier.[2]

L'indice des prix à la consommation (IPC) donne, généralement sous la forme de séries mensuelles, le taux de variation global des prix des biens et services consommés par les ménages. Il est en outre largement utilisé par les analystes comme valeur approchée de l'indice général de l'inflation pour l'ensemble de l'économie, notamment en raison de la fréquence et de la rapidité avec lesquelles il est établi.[3]

[1] Organisation de coopération et de développement économique, « Principaux indicateurs économiques : Sources et définitions », OECD Publishing 2000, p. 176.
[2] DION. G, « Dictionnaire canadien des relations du travail », Edition : Presses Université Laval, 1986, p. 258.
[3] International Monetary Fund Statistic Dept, « Système de statistiques des comptes macroéconomiques : vue d'ensemble », Edition : International Monetary Fund, 2007, p. 35.

1-4-1-2 Rôles de l'IPC

- Pour la prise de décision l'indice des prix à la consommation est l'une des statistiques clés, notamment, pour la conduite de la politique monétaire.
- Les textes de lois le retienne comme mesure de l'inflation à utiliser, dans un large éventail de contrats, pour corriger le montant des paiements (salaires, intérêts, loyers,...).
- Il permet de comparer, mois par mois, le niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages.

1-4-1-3 Les caractéristiques de l'IPC

- C'est un indice à panier fixe, c'est-à-dire que la composition des biens et services pris en considération sont fixes pour une période donnée en général quatre à cinq années.
- Les variations des prix sont observées auprès d'échantillons représentatifs et le nombre de produits pris en considération varie entre 400 et 600.
- L'indice est pondéré en fonction de l'importance de chacune de ces composantes qui est formée d'un grand nombre de produits.

L'indice des prix à la consommation doit être donc[1]:

- ✓ divulgué le plus rapidement possible ;
- ✓ accessible à tous les usagers simultanément ;
- ✓ communiqué suivant un calendrier fixé à l'avance ;
- ✓ publié indépendamment de tout commentaire ministériel ;
- ✓ présenté sous une forme commode pour les usagers ;
- ✓ accompagné d'explications d'ordre méthodologique ;
- ✓ étayé par des statisticiens et des économistes spécialisés capables de répondre aux questions et de fournir des renseignements complémentaires.

1-4-1-4 Méthode de calcul de l'IPC

Le calcul des indices de prix à la consommation est une des tâches difficiles et importantes des instituts de statistiques. Chaque mois l'indice national des prix est publié. La méthode de calcul habituelle est celle qui consiste à mesurer les variations moyennes de prix d'une période sur l'autre pour chacun des articles choisis et de pondérer ces variations par les montants relatifs que les ménages dépensent sur ces articles.

[1] International Labour Office, « Manuel de l'indice des prix à la consommation : Théorie et pratique», Edition : International Monetary Fund, 2004, p. 269.

L'indice des prix à la consommation national ou IPCN est un indicateur économique qui mesure objectivement l'évolution au cours des temps, des prix d'un panier des produits et services achetés par les consommateurs et ménages. Censé être représentatif de leur consommation, cet indicateur mesure la variation du niveau des prix de ce panier entre deux périodes, la première étant prise comme référence.

Cette variation du niveau de prix est mesurée à une période déterminée en valeur relative. En d'autres mots, pour mesurer l'évolution des prix à la consommation, le niveau absolu des prix à un moment donné ne compte pas. Ce qui compte, c'est la comparaison avec le niveau des prix à la consommation durant une période précédente.[1]

Le calcul de l'indice des prix à la consommation se déroule en deux étapes :

Première étape : on calcul les indices d'agrégats élémentaires

Deuxième étape : on calcul les indices du niveau supérieur en effectuant une moyenne des indices de la première étape.

Concernant les agrégats élémentaires, sont des groupes de biens et services relativement homogènes et aussi semblables que possible. Les produits élémentaires sont généralement représentatifs des mouvements de prix de tous les produits réunis au sein de cet agrégat. Le nombre de produits élémentaires doit être important pour que l'indice soit statistiquement fiable.

Il existe plusieurs méthodes permettant d'obtenir des agrégats élémentaires :

- Le ratio des prix moyens : le prix moyen d'un échantillon d'observations sur la période courante est comparé à celui du même échantillon sur la période précédente et pour que le résultat soit correct, il est essentiel que les échantillons de variétés soient identiques sur deux périodes. Sinon l'indice sera biaisé (faussé).
- La moyenne des rapports des prix : nous comparons chacun des prix à son prix correspondant sur une période de base, de manière à obtenir un rapport de prix pour chaque observation. Ces rapports de prix sont ensuite pondérés ensemble au moyen de la formule de Laspeyres standard ou modifié.
- La moyenne géométrique : nous calculons la moyenne géométrique des prix sur les deux périodes considérées, puis le rapport des prix, ou bien nous établissons la moyenne géométrique des rapports des prix. Nous parvenons au même résultat dans les deux cas.

[1] VANDENABEELE. P, « 50 questions et réponses sur le loyer et son indexation», Edition : Kluwer, 2002, p. 57.

Les agrégats élémentaires obtenus sont combinés au moyen d'une formule d'indices et de pondération sur la base des dépenses de la population concernée.

Pour calculer les agrégats de niveau supérieur, c'est les indices d'agrégats élémentaires ainsi que les pondérations calculées à partir des valeurs des agrégats élémentaires d'une ou plusieurs années qui sont pris en considération. Ils sont calculés sous forme de moyennes arithmétiques pondérées d'indices d'agrégats élémentaires. Calculer (L'IPC) par les instituts de statistiques, ces derniers vont d'abord rassembler et sonder, les prix de plusieurs biens et services, en une seule mesure : la moyenne générale des prix.

Mais le problème rencontré est que les consommateurs n'achètent pas la même quantité de biens X et de biens Y. Il y a toujours une préférence pour un bien qu'un autre. Par exemple nous achetons plus de biens X que de biens Y. Donc la pondération de X devrait être supérieure à celle de Y dans le calcul de l'IPC. Si cette différence est prise en considération l'IPC calculera correctement le prix d'un panier de bien.

Exemple :

Si le consommateur pris dans l'échantillon achète 05 pommes et 02 oranges chaque mois son panier de biens est donc 05 pommes et 02 oranges. L'IPC se calcul comme suit :

$$\mathbf{IPC}=\frac{(\mathbf{05}*\boldsymbol{prix\ courant\ des\ pommes})+(\mathbf{02}\ \boldsymbol{prix\ courant\ des\ oranges})}{(\mathbf{05}*\boldsymbol{prix\ courant\ des\ pommes\ en}\ \mathbf{2002})+(\mathbf{02}\ \boldsymbol{prix\ des\ oranges\ en}\ \mathbf{2002})}$$

Dans cet exemple l'année de base de l'IPC est 2002. L'IPC nous dit donc combien il a couté d'acheter 05 pommes et 02 oranges par rapport à ce qu'ils coûtaient en 2002 pour acheter le même panier de fruits.[1]

Cependant il existe le déflateur du PIB qui permet aussi de mesurer les prix des biens et services.

1-4-2 Le déflateur du PIB

Le déflateur du PIB est défini comme le rapport du PIB nominal sur le PIB réel. Il mesure les prix de tous les biens et services produits dans l'économie, exclut les biens importés.

Le déflateur du PIB permet d'apprécier l'effet prix sur la période considérée. A noter que plus l'écart est important entre le PIB nominal et le PIB réel, plus cela signifie que l'impact des prix sur l'économie est élevé. On le calcul comme suite[1]:

[1] MANKIW. G. N, « Macroéconomie », Edition de Boeck université, 2003, p. 37.

$$\textbf{\textit{Déflateur du PIB}} = \frac{\textbf{PIB nominal}}{\textbf{PIB réel}}$$

- **Le PIB nominal** : est la valeur des biens et des services finals produits au cours d'une année donnée aux prix pratiqués cette année-là (aux prix de marché).
- **Le PIB réel :** est la valeur des biens et services finals produits au cours d'une année calculée en prix constant (réel).

1-4-3 Autres indices

- Indice de prix de gros, montre les changements dans les prix payés à différents niveaux de la distribution ;
- Indices de prix de biens intermédiaires, font apparaitre les variations dans les prix payés par les producteurs pour l'achat des biens intermédiaires et des matières premières ;
- Indices des prix de produits fabriqués, font apparaitre les modifications dans les prix départ des biens évalués aux prix départ de base ;
- Indice des prix des produits agricoles à la production, qui mesure l'évolution des prix payés aux agriculteurs pour leurs produits.

1-4-4 Différence entre l'indice des prix à la consommation et le déflateur du PIB

Le déflateur du PIB donne quelques fois des informations un peu différentes sur le niveau général des prix par rapport à celles que nous tirons de l'indice des prix à la consommation. Ces écarts s'expliquent par trois différences fondamentales entre ces deux mesures :

- Le déflateur du PIB prend en compte les prix de tous les biens et services produits dans l'économie, alors que l'IPC mesure uniquement les prix des biens et services achetés par les consommateurs ;
- le déflateur du PIB tient compte exclusivement du prix des biens et services produits sur le territoire national, tandis que l'IPC tient compte des biens importés ;
- L'IPC est calculé à la base d'un panier constant de biens et services, tandis que le déflateur du PIB tient compte d'un panier de biens et services qui évoluent au gré de la composition du PIB.

[1]MANKIW. G. N, Op.cit., p.39.

Toutefois, c'est bien l'indice des prix à la consommation qui est retenu pour calculer l'inflation.

Dans la prochaine section, nous allons d'abord déterminer les différentes causes de l'inflation, ensuite nous verrons les conséquences qu'elle peut avoir sur l'économie.

Section 2 : Les causes et les conséquences de l'inflation

Bien que la plupart des consommateurs voient l'inflation comme le mal incarné, l'inflation est parfois bienfaisante. Mais avant de nous pencher sur ses conséquences, étudions dans un premier temps ses causes.

2-1 Les causes de l'inflation

L'origine de l'inflation peut être recherchée au niveau de la quantité de monnaie en circulation et des mécanismes de formation des prix. La croissance du niveau général des prix qui traduit l'inflation peut être soit tirée par un excès de la demande globale, soit poussée par les coûts qui déterminent les prix de l'offre.

2-1-1 L'inflation par la demande

Le concept d'inflation par la demande suppose un déséquilibre entre l'offre (le niveau de la production) et la demande, dont la demande des produits excède durablement l'offre sur le marché.

Dans la théorie des marchés, le prix est déterminé par une égalisation de l'offre et la demande. Cependant dans certaines situations, la demande peut excéder l'offre : le prix tend alors automatiquement à monter. Lorsqu'un tel désajustement apparait sur un grand nombre de marché, un « écart inflationniste » nait, conduisant à une hausse du niveau général des prix. Dans la théorie keynésienne, l'inflation est due à un déséquilibre entre la demande globale et l'offre globale. Plus précisément, l'augmentation de la quantité de monnaie est synonyme d'inflation lorsque l'offre globale n'est pas en mesure de répondre à un surcroit de demande, on parle ainsi d'inflation par la demande

L'excès de la demande globale peut provenir de plusieurs manières : une augmentation autonome de la vitesse de la circulation de la monnaie, une demande de billet plus importante ; une hausse de la consommation ou à une acquisition de logement financée à crédit des ménages ; un accroissement des investissements des entreprises non autofinancées

de leurs investissements ; une politique de relance économique de l'Etat fondée sur le déficit budgétaire, financée par l'émission de monnaie.

L'insuffisance de l'offre est quant à elle liée à l'environnement. Des facteurs accidentels tels que les guerres peuvent provoquer des pénuries temporaires, à l'Etat, manque d'infrastructure, formation de la main d'œuvre insuffisante, ou aux entreprises, capacité de production insuffisante, technique de production trop rigide[1].

2-1-2 L'inflation par les coûts

Les sources d'inflation par les coûts sont nombreuses et variées. Elles peuvent se combiner pour donner naissance à ce que les économistes appellent les spirales inflationnistes. La plus connue est la boucle salaire-prix. Lorsque la hausse des coûts du travail est supérieur au gain de productivité, on assiste à une hausse des coûts de revient, donc à une élévation des prix de vente des entreprises, une baisse du pouvoir d'achat des salariés, et une pression à la hausse des salaires.

La hausse autonome des coûts de production des entreprises peut engendrer une hausse générale du niveau des prix. Cela peut provenir d'une hausse des impôts indirects, d'une hausse des coûts des matières premières, d'une hausse des salaires ou d'une hausse des profits.

Le processus de production en amont du marché, joue également un rôle essentiel dans la formation des prix. On peut ainsi observer la diffusion d'un choc de prix dans la chaîne de production, d'amont en aval, depuis les prix à la production, biens intermédiaires jusqu'aux prix à la consommation, et biens manufacturés. Des niveaux élevés de prix des différents facteurs de production peuvent accroître les coûts de production et par là même augmenter le niveau de prix des produits. Cette inflation par les coûts peut avoir plusieurs origines[2] :

- la hausse du coût du facteur travail, la pression des syndicats peut entrainer une augmentation des salaires, les charges patronales peuvent être importantes ;
- la hausse du prix du facteur capital, le coût du capital est déterminé par le rythme des amortissements des investissements ;
- la hausse du prix des matières premières, ceci est liée au degré de dépendance des activités et des économies, exemple du pétrole. L'inflation importée désigne

[1] BEAUDU. A, « Les déterminants de l'inflation en France », Problèmes économiques n° 2871,2005, p. 33.
[2] JUBIN. P, BOCCON. A, JIBOD, «L'inflation des coûts », Revue économique, Persee.fr, Volume13, numéro1, 1965, p. 23.

l'augmentation du niveau général des prix consécutifs à une augmentation du coût des produits importés ;

- un coût élevé des interventions publiques, l'Etat influence les coûts par le biais de la fiscalité ou de sa politique tarifaire, peut générer une hausse de l'inflation.

2-1-3 L'inflation par la monnaie

L'inflation par la monnaie, désigne la hausse des prix induite par une création excessive de monnaie, impliquant des dépenses supplémentaires car les agents économiques vont avoir besoin de plus de monnaie pour satisfaire leurs besoins. Cet accroissement monétaire va être supérieur par rapport à la production ce qui va induire donc une diminution de la valeur intrinsèque de la monnaie car les prix auront augmentés. Pour les auteurs quantitativistes de la fin du XIX ° Siècle et pour les monétaristes, l'inflation ne peut être que d'origine monétaire : c'est l'accroissement des moyens de paiements supérieurs à la création des richesses qui est à l'origine de l'inflation. En effet si la monnaie en circulation augmente plus vite que la quantité des biens disponibles, les vendeurs (supposés rationnels) vont anticiper une dépréciation de la monnaie : pour se couvrir, ils augmentent leurs prix de vente. Si ce comportement est adopté par tous les agents économiques, le niveau général des prix s'accroit.[1]

Dans l'inflation monétaire, les hausses de prix ne sont plus directement liées à un phénomène réel mais subissent surtout l'influence de facteurs psychologiques. Dans ces conditions, elles peuvent devenir vertigineuses. L'inflation monétaire peut se transformer en hyper inflation. La plus célèbre inflation de ce type fut celle que connue l'Allemagne de 1922-1923.[2]

Pour Milton Friedman, chef de file de l'Ecole monétariste « la cause de l'inflation est partout et toujours la même : un accroissement anormalement rapide de la quantité de monnaie par rapport au volume de production ». La justification de cette idée repose sur la Théorie Quantitative de la Monnaie ou équation des échanges d'Irving Fisher.

En effet, en 1911, Irving Fisher va être le premier économiste à modéliser mathématiquement l'inflation. Il met en évidence une relation linéaire entre la quantité de monnaie et le niveau général des prix : $\mathbf{MV = PT}$, avec[3] :

- **M** : La masse monétaire (la quantité de monnaie en circulation) ;

[1] AFFILE. B, GENTIL. C, « Les grandes questions de l'économie contemporaine », Edition : l'Etudiant, 2007, p. 104.
[2] ALBERTINI. J. M, « Les rouages de l'économie », Edition de l'Atelier, 2008, p. 249.
[3] GENARD. A, « Economie générale : Approche macroéconomique », Edition de Boeck, 2005, p. 36.

- **V** : La vitesse de circulation de la monnaie, et représente le nombre moyen de transactions due pour chaque unité de monnaie effectuée par période ;
- **P** : Le niveau général des prix ;
- **T** : Le volume total des transactions effectuées dans la période ;
- **MV** : La quantité totale de la monnaie en circulation ;
- **PT** : La valeur globale des transactions réalisées.

Cette équation souligne qu'une augmentation de la quantité de monnaie provoque de façon mécanique une hausse du niveau général des prix.[1]

La théorie quantitative présente trois caractéristiques[2] :

- Les variations de l'offre de monnaie M ne peuvent induire que les mouvements du niveau général des prix (P). Le PIB réel et l'emploi ne sont pas modifiés par la création monétaire, seuls les prix et le PIB nominal (PY) le sont. Cette première caractéristique dite de la « neutralité » de la monnaie implique que l'offre de monnaie n'affecte pas les variables réelles, mais les variables nominales, et en particulier le niveau général des prix ;
- La deuxième caractéristique est que les variations du niveau général des prix sont proportionnelles aux variations de la masse monétaire. Puisque V et Y sont constants, une multiplication par deux (ceci est un exemple) de M double le niveau des prix P ;
- Le sens de causalité est la troisième caractéristique de la théorie quantitative de la monnaie. Elle va de la monnaie vers les prix. En effet, s'il y a création monétaire, les agents économiques détiennent plus de monnaie de transaction qu'ils n'en désirent. Ils augmentent en conséquence leurs dépenses et la demande globale s'accroît. L'offre de biens et services (Y) étant déterminée par des facteurs réels qui sont constants (volume de travail et de capital par exemple), il apparait donc un excès de demande qui ne peut se résoudre que par la hausse des prix, c'est-à-dire l'inflation.

2-1-4 L'inflation phénomène structurel

Les causes d'une inflation dite structurelle sont à rechercher dans les tensions sur la répartition salaire /profit ou sur les marchés. Les vitesses d'ajustement des salaires au prix déterminent le niveau d'inflation et la répartition des revenus à moyen terme.

En effet la hausse des prix peut être provoquée par[1] :

[1] BEAUDU. A, op.cit., p. 38.
[2] BERNIER. B, SIMON. Y, « Initiation à la macroéconomie », 9eme édition, Dunod, Paris, 2007, p. 310.

- L'inefficacité de certains mécanismes tel un excès d'intermédiaire dans le circuit d'un des secteurs économiques ;
- Les entreprises en situation d'oligopole ou autre peuvent opter la pratique d'une augmentation de prix non justifiée. En situation de monopole, un vendeur impose ses prix à une multitude d'acheteurs. Comme il n y a pas de concurrence, le vendeur peut donc augmenter ses prix quand il veut et cela peut créer de l'inflation ;
- Des conflits sociaux où chaque groupe d'individu cherche à augmenter sa part du revenu. Ce dernier va se répercuter sur la hausse des coûts de production qui se fléchiront sur l'augmentation des prix car l'offre ne peut plus suivre la demande des biens et services, il y a un effet de cliquet;
- Des anticipations des agents qui estiment que les prix vont augmenter. Dans ce cas-là ils épargneront moins et acquerront plus, ce qui va automatiquement augmenter les prix vue la demande accrue ;
- Les charges de l'Etat et la difficulté de leurs financements ;
- L'accroissement démographique qui implique un accroissement de la consommation privée ainsi qu'une mauvaise orientation des investissements ;
- les vices structurels de l'offre ainsi que ceux de la fixation des prix.

L'inflation conjoncturelle peut être combattue avec succès par une politique monétaire et réagira favorablement dans le court terme en atteignant un niveau satisfaisant de stabilité économique. Cependant si l'inflation est structurelle, tout effort pour la combattre en utilisant les politiques monétaires orthodoxes aura des résultats complètement contradictoires.[2] (C. Dagum.1969).

Après avoir étudié les phénomènes qui sont à l'origine de l'inflation, nous allons voir les effets qu'elle peut produire.

2-2 Les conséquences de l'inflation

L'identification des coûts de l'inflation est souvent très difficile, au cours des périodes inflationnistes, tous les prix et les salaires n'évoluent pas au même taux. Cependant l'inflation peut conduire lorsqu'elle est élevée à des effets négatifs tout comme elle peut produire des effets positifs.

[1] DUTHIL. G, «Les politiques salariales en France 1960-1992», Edition : L'harmattan, 1993, p. 33.
[2] DAGUM. C, « Inflation, efficacité économique et bien être social. Une étude de cas : l'Argentine », Persée Revue scientifique vol 10, numéro 39, 1969, p. 513.

2-2-1 Les effets négatifs de l'inflation

L'inflation a des effets néfastes, entre autres:

2-2-1-1 Les effets sur la répartition macroéconomique des revenus et du patrimoine

Tous les agents économiques ne peuvent pas faire évoluer leurs revenus à la même vitesse que l'inflation. Celle-ci est favorable aux emprunteurs et aux titulaires de revenus flexibles (exemple des pays en développement qui se sont endettés durant les années 70), mais elle pénalise les épargnants, les créanciers et les titulaires de revenus fixes. L'équilibre macroéconomique, ou l'égalité entre l'épargne et l'investissement, se trouve ainsi remis en cause.

L'inflation agit directement sur le taux d'intérêt réel, les charges d'intérêt réellement payées par les emprunteurs, ce dernier correspondant à la différence entre le taux d'intérêt nominal (taux défini par la Banque Centrale, puis répercuté sur les banques commerciales du second rang) et le taux d'inflation. Une hausse de l'inflation réduit le taux d'intérêt réel et notamment les charges d'intérêt des emprunteurs. Ce qui conduit les banques à relever leurs taux d'intérêt nominaux, donc à pénaliser l'investissement. Par la même occasion, l'inflation traduit une hausse du niveau général du prix. Lorsqu'elle inclut les prix des actifs financiers et immobiliers, elle peut être le reflet d'un effet de richesse. Lorsque l'épargne (qui est un flux) est cumulée sur plusieurs années, elle vient augmenter la valeur du patrimoine (qui est un stock). Les agents économiques qui constatent une élévation de la valeur de leur patrimoine peuvent être amenés à réduire leur épargne[1].

2-2-1-2 Les effets sur les réductions de l'attractivité économique et la compétitivité des entreprises nationales

Elle conduit à procéder à des réajustements monétaires. Dans le cas européen, le système de taux de change flottant ne permet plus d'utiliser la dévaluation comme une arme de compétitivité. La gestion de l'Euro et la politique monétaire sont désormais confiées à la Banque Centrale Européenne, qui par la variation des taux d'intérêt, peut intervenir pour stabiliser les prix. Toutefois, les différentiels de prix à l'intérieur de la zone euro pénalisent les pays qui font le plus d'effort en matière d'inflation (France, Allemagne) au profit de ceux qui en font le moins (Irlande). Dans la sphère mondiale, le système de taux de change flottant

[1] Flash-Eco, « Inflation financière : l'heure des choix », crédit agricole, 14 mai, Repris des Problèmes économiques n° 2856,2004, p. 26.

(dollar, euro, yen) enregistre le différentiel d'inflation entre les différentes zones économiques et peut conduire à des différentiels d'attractivité et de compétitivité[1].

2-2-1-3 Les effets sur les calculs économiques et les prévisions

L'inflation rend l'avenir plus incertain. En rendant incertaine l'évolution des valeurs nominales des revenus et des prix, l'inflation complique les prévisions économiques et rend la croissance économique plus chaotique. Des taux d'inflation élevés faussent le pilotage des économies en brouillant les signaux donnés par les indices de prix relatifs, c'est-à-dire par le marché. Les agents économiques sont dès lors incapables d'anticiper les mouvements de prix[2].

2-2-1-4 Les effets sur le chômage

Mise en évidence en 1958, la courbe de Phillips est une courbe illustrant une relation empirique négative entre le taux de chômage et le taux de croissance des salaires nominaux en Grande-Bretagne entre 1861 et 1957. Cette relation s'explique par le fait qu'au-delà d'un certain niveau de chômage, les salariés ne sont plus en position de force pour exiger une hausse de salaire, le partage des gains de productivité s'effectue alors en faveur de l'entreprise.

Samuelson et Solow développent une analyse semblable dans Analytical aspects of anti-inflation Policy, 1960, en substituant le taux d'inflation au taux de croissance des salaires nominaux.

Selon les monétaristes, à long terme, le taux de chômage ne dépend plus du taux d'inflation. En effet, le taux de chômage d'équilibre de long terme, dit naturel ou bien encore structurel, n'est pas dû à des causes conjoncturelles. Le taux de chômage naturel est dû à l'inadaptation de certains individus aux exigences des employeurs, au chômage frictionnel, et au chômage volontaire. Le chômage naturel est aussi considéré comme un équivalent du NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment), le taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation[3].

Les keynésiens ne remettent pas en cause la validité à court terme de la courbe de Phillips, mais ils considèrent qu'à long terme il faut prendre en compte les gains de productivité. Selon eux, le taux de chômage dépend de l'inflation si et seulement si les hausses salariales sont

[1] Ibid., p.26.
[2] Ibid., p.27.
[3] LE CACHEUX. J, « Inflation », Encyclopaedia Universalis, consulté le 13 juin 2018, URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/inflation, p. 12.

supérieures aux gains de productivité. En effet, lorsque les hausses salariales sont supérieures aux gains de productivité, la part des profits dans la valeur ajoutée diminue, ce qui incite les entreprises à diminuer leur demande de main d'œuvre[1].

Les conséquences de l'inflation sont multiples et leurs impacts sont plus ou moins prononcés sur l'activité économique. Ses dernières peuvent aussi être positives.

2-2-2 Les effets positifs de l'inflation

L'inflation n'a pas seulement des effets néfastes, elle est aussi positive sur plusieurs domaines.

2-2-2-1 La hausse des salaires

Dans la plupart des pays développés, les salaires sont indexés sur le niveau des prix. Ainsi si l'inflation est de 3% alors les salaires augmenteront eux aussi de 3%. Il n'y a donc pas de perte de pouvoir d'achat. En effet le calcul de l'indice des prix (sur le quel sont indexés les salaires) est souvent faussé. Dans le calcul de cet indice, les biens de consommation dits nécessaires ont beaucoup plus d'importance que les autres dépenses que l'on peut effectuer. Les loyers représentent par exemple une part minime dans cet indice alors que c'est l'un des budgets principaux des ménages. A l'inverse l'évolution des prix des produits alimentaires joue un rôle prépondérant. Il y'a donc une différence entre l'inflation réelle et l'inflation ressentie. Si les salaires augmentent plus vite que les prix, alors les ménages s'enrichissent. A l'inverse, si les salaires augmentent moins vite, alors il y'a une perte du pouvoir d'achat.

2-2-2-2 L'Allègement de la dette pour les débiteurs

L'euro aujourd'hui ne vaut pas 1 euro demain. En cas d'inflation, 1 euro de demain vaudra moins que l'euro d'aujourd'hui. Ainsi, si vous avez un emprunt bancaire à taux fixe, le montant à rembourser chaque mois sera identique mais cela représentera une part moindre dans votre budget. C'est d'ailleurs une des raisons qui amène les USA à souvent recourir à une création importante de monnaie. L'inflation due à cette création réduit le poids de la dette publique que l'Etat doit rembourser à ses créanciers.

[1] Ibid., p.15.

A l'inverse, il y'a perte d'une partie de la valeur de la dette pour les créanciers qui vont se faire rembourser le montant de leurs créances avec une monnaie qui aura moins de valeur qu'au moment où l'opération de prêt a été effectuée.

De même, les ménages ayant souscrit à un emprunt à taux variable vont eux subir les effets d'une hausse de taux par la banque centrale si celle-ci décide d'augmenter ses taux directeurs. L'emprunteur à taux variable aura alors un pourcentage d'intérêt plus important à rembourser qu'au moment où le prêt lui a été accordé[1].

2-2-2-3 Favorise les exportations

L'inflation favorise l'exportation des produits. En effet, l'inflation fait que la valeur de la monnaie se déprécie face aux autres monnaies et donc cela coûte moins chère aux importateurs étrangers d'acheter les produits. L'inflation dynamise donc l'activité économique d'un pays et créée à terme de nouveaux emplois afin de répondre à la demande supplémentaire.

A l'inverse l'inflation est néfaste pour les importateurs qui paieront plus chère pour importer les produits étrangers du fait de la dépréciation de la monnaie face aux devises étrangères. Si un pays a une forte dépendance énergétique envers l'extérieur, alors l'inflation aura pour effet de lui augmenter sa facture énergétique.

2-2-2-4 Signe d'une bonne santé économique d'un pays

L'inflation en soit n'est pas mauvaise car elle est signe de croissance économique à un certain niveau. Toutefois, cette inflation doit être modérée et ne pas dépasser le taux de croissance du PIB. Le taux de croissance réel d'un pays se calcule de la manière suivante :

Taux de croissance réel = taux de croissance du PIB – taux de croissance de l'inflation.

Si le taux d'inflation est supérieur au taux de croissance du PIB, alors l'économie réelle est en récession.

2-2-2-5 Favorise les détenteurs d'actifs

L'inflation accroît la valeur du bien immobilier. En effet, s'il y'a hausse des prix, celle-ci se généralise à l'ensemble des biens et services et la valeur de votre bien immobilier sera

[1] DUPRAY. B, «Revue Central Charts », disponible sur : https:/ www.centralcharts.com , consultée le 15/09/2018, p. 3.

importante. Pour les autres types d'actifs, le principe est le même. A l'inverse, les investisseurs paieront plus chère pour acquérir un bien ou un actif[1].

Au vue de tout ce qui précède, l'inflation a des effets positifs mais beaucoup plus d'effets négatifs, c'est dans ce sens que les autorités monétaires et l'Etat ont mis en œuvre des politiques de lutte contre l'inflation.

Section 3 : Politiques de lutte contre l'inflation

La diversité des origines du processus inflationniste conduit les Pouvoirs Publics à mettre en place de multiples instruments pour lutter tant contre les causes que contre les effets de l'inflation.

Deux grands types de politiques sont principalement utilisés : les politiques de régulation conjoncturelle et les politiques de régulation structurelle de l'évolution des prix.

3-1 Les moyens d'une régulation conjoncturelle de l'inflation

Dans une économie de marché, les moyens de régulation conjoncturelle se situent à la fois au niveau macroéconomique et au niveau microéconomique.

Pour lutter contre l'inflation, les pouvoirs publics peuvent en effet agir par le contrôle tant du budget et de la monnaie que par celui des prix et des revenus.

3-1-1 Les instruments de régulation du budget et de la monnaie

Afin de réduire un écart inflationniste conjoncturel, les pouvoirs publics peuvent contracter la demande globale en utilisant les instruments macroéconomiques que sont les politiques budgétaire et monétaire.

3-1-1-1 La politique budgétaire

Cette politique s'appuie sur la recherche de l'équilibre des finances publiques et de la réduction du déficit budgétaire d'une part, et sur la mise en place d'un financement non monétaire du déficit budgétaire d'autre part. En effet, l'équilibre peut être atteint par une réduction des dépenses de l'Etat et par une augmentation des recettes publiques. La réduction du déficit budgétaire provoque une baisse du niveau du revenu global et contribue par là même à atténuer les tensions inflationnistes. Une telle situation est favorable à l'équilibre des finances publiques et à la réduction du déficit budgétaire.

[1] DUPRAY. B, op.cit., p. 5.

De plus, en empruntant les moyens de financement disponibles pour le reste de l'économie et notamment pour l'investissement, le financement du déficit par l'épargne pousse les taux d'intérêt à la hausse ; le ralentissement de l'activité qui s'en suit exerce une action déflationniste.

Dans un double souci d'économie budgétaire et de recherche d'une plus grande efficacité économique, l'Etat peut se désengager peu à peu de certains domaines d'activité. Les mouvements de privatisation et de déréglementation qui constituent un processus global de dérégulation participent de la sorte à une politique de lutte contre l'inflation[1].

3-1-1-2 La politique monétaire

La politique monétaire joue un rôle croissant dans la lutte contre l'inflation : l'idée maîtresse, largement inspirée du courant monétariste est que le contrôle de la quantité de monnaie doit permettre de maîtriser l'évolution du niveau général des prix. A cette fin, les pouvoirs publics peuvent recourir à deux instruments essentiels à savoir la politique de réduction du taux de liquidité de l'économie et la politique du maintien de la valeur externe de la monnaie, cependant il existe d'autres instruments comme l'open market. Ces politiques économiques conduisent donc à une réduction des tensions inflationnistes.

La recherche d'un réglage de la demande par une combinaison des politiques budgétaire et monétaire s'appuie sur le fait que, d'une manière générale, la politique monétaire a une action rapide mais indirecte, alors que la politique budgétaire agit de manière plus directe mais avec des délais qui peuvent être importants. Ce constat conduit à la conception d'une politique, dénommée politique mixte, associant une stratégie budgétaire et des tactiques monétaires[2].

3-2 Les instruments de régulation des prix et des revenus

A côté des instruments classiques de régulation macroéconomiques, ont souvent été mis en place des moyens d'intervention plus microéconomiques pour lutter contre l'inflation : le contrôle des prix et la politique des revenus.

3-2-1 Le contrôle des prix

C'est une politique qui s'attaque aux effets de l'inflation (la hausse des prix) plus qu'à ces causes profondes ; elle consiste, selon les circonstances, soit à bloquer artificiellement les prix ; soit à administrer leurs évolutions. Les diverses mesures de contrôle des prix des biens

[1] SARAH. A, «Exposé macroéconomique : l'inflation», Institut National des Statistiques et d'Economie Appliquée, Maroc, 2009, p.11.
[2] SARAH. A, OP.cit., p. 12.

et services du secteur concurrentiel se sont souvent accompagnées de mesure de freinage de la progression des tarifs publics, qui dégradent pendant longtemps la situation financière des entreprises publiques.

Cependant, l'efficacité de la réglementation des prix apparaît doublement contestable[1] :

- Tout d'abord parce que le blocage, s'il brise momentanément l'inflation, ne permet pas de la juguler durablement ;
- Ensuite parce que toute administration des prix est peu rationnelle dans une économie de marché où la liberté de fixation des prix est érigée en principe.

3-2-2 La politique des revenus

L'expérience montre qu'il ne peut y avoir de véritable contrôle des prix sans contrôle des salaires ; composante essentielle des coûts de revient des entreprises, les salaires ont été ainsi, à des fins de lutte contre l'inflation et de réalisation de certains objectifs sociaux, l'objet de réglementations variées dans le cadre de la « politique des revenus ».

Etant donné que les principaux objectifs de la politique des revenus sont la fixation, pour une période donnée, des normes non inflationnistes de progression des revenus nominaux et l'assurance d'une meilleure répartition de la richesse créée, les gouvernements sont alors amenés à adapter ces objectifs dans la lutte contre l'inflation. D'une part, ils exercent un contrôle des variations des salaires en fonction de l'évolution de multiples variables économiques telles que le taux de croissance, la productivité du travail au niveau naturel et par la branche de production. D'autre part, dans un souci de répartition non inflationniste des fruits de la croissance, les pouvoirs publics peuvent par exemple procéder à une redistribution des revenus ou de la fortune par le biais de la politique fiscale et des transferts[2].

Conclusion

L'inflation est un sujet-clé de la recherche économique, son contrôle est un problème de première importance. Etant donnés les coûts de l'inflation, la théorie économique a pointé son attention sur l'origine de celle-ci, son développement et son contrôle.

Plusieurs approches sont élaborées pour analyser et expliquer le phénomène inflationniste. Dans la théorie quantitative de la monnaie, le niveau des prix dépend exclusivement de la quantité de monnaie en circulation. Les monétaristes suggèrent que la masse monétaire est

[1] JEAN-PIERRE. T, « Revue L'inflation (2) : les politiques de lutte contre l'inflation », Disponible sur : https:/cerpeg.ac-versailles.fr, Consulté le 01/09/2018, p. 3.
[2] JEAN-PIERRE. T, Op.cit., p. 4.

toujours à l'origine de l'inflation, et que l'instrument le mieux approprié pour stabiliser les prix est le contrôle de la masse monétaire en circulation.

L'approche monétariste attire l'attention sur le fait qu'en règle générale, l'inflation ne peut pas se développer sans une certaine expansion de la quantité de monnaie ; il faut bien que les agents trouvent quelque part les moyens de paiement nécessaires à l'achat des biens et services dont le prix moyen augmente. Dès lors, quelles que soient les causes fondamentales de l'inflation, la création monétaire en constitue une condition permissive que le gouvernement peut contrôler par la politique monétaire.

L'inflation est un phénomène à propos du quel les controverses (discussions) entre économistes sont nombreuses : le débat porte sur les conséquences (qui sont parfois considérées comme positives), comme sur les causes. Justifiés par l'incidence concrète de ce phénomène sur l'ensemble de la population, ces débats sont alimentés par des interrogations posées sur les mesures prises pour la contenir, et sur le degré d'interventionnisme étatique nécessaire pour ce faire.

Les études récentes soulignent l'importance des variables monétaires et les prix à l'importation ainsi que le taux de change dans l'explication de l'inflation.

La maitrise de l'inflation est considérée comme une condition essentielle à la stabilité économique d'un pays. La politique monétaire est l'instrument le plus utilisé dans ce sens, elle constitue la politique la plus rapide à mettre en œuvre.

L'inflation est un phénomène dont souffre l'Algérie, ce qui nous pousse à étudier dans le deuxième chapitre, l'évolution et les déterminants de l'inflation en Algérie.

Chapitre 2 : L'évolution et les déterminants de l'inflation en Algérie

Introduction

L'inflation est le problème économique le plus important de notre temps, par ce qu'elle touche à des degrés divers non seulement tous les pays du monde, mais aussi les catégories sociales et professionnelles d'une nation. C'est aussi un phénomène complexe aux aspects variés et omniprésent dans la vie économique. Le phénomène inflationniste en Algérie remonte au début des années 1980 et a continué à évoluer jusqu'à nos jours. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, dangereusement accélérée durant la décennie suivante après la décision de faire passer l'Algérie à l'économie de marché. C'est avec la mise en œuvre de la politique de développement que les prémices de ce phénomène sont apparues.

L'objet de ce deuxième chapitre est de montrer dans un premier temps l'évolution des prix en Algérie et ses causes, dans un deuxième temps d'étudier les différents déterminants de l'inflation en Algérie, et enfin nous verrons les conséquences de ce phénomène en Algérie.

Section 1 : L'évolution des prix en Algérie et ses causes

Au lendemain de l'indépendance, les autorités algériennes ont adopté un modèle de croissance socialiste axé sur la planification centralisée où les prix étaient fixés par l'Etat. Cette fixation était prise en charge par un système de régulation et d'allocation des ressources, ce qui a maintenu artificiellement l'inflation à un niveau raisonnable et par conséquent, il a permis la stabilisation du pouvoir d'achat de la population. Ainsi durant cette période, le taux d'inflation était plus ou moins modéré grâce aux efforts des autorités algériennes pour maintenir la stabilité des prix.

A partir des années 1990, l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché.

L'objectif de la section est de présenter l'évolution des prix en Algérie pendant la période 1990-2017. Il s'agit également de tenter d'expliquer les causes qui ont mené à la hausse des prix. Nous avons partagé cette évolution en quatre périodes en fonction des variations des prix afin de faciliter notre analyse.

1-1 La période allant de 1990 à 1995

Durant la décennie 1990, l'économie algérienne a été caractérisée par une chute de la monnaie nationale.

Tableau N°1 : Taux d'inflation de 1990 à 1995

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Taux d'inflation (%)	16,65	25,88	31,66	20,54	29,04	29,77

Source : www.ons.dz

L'Algérie a connu durant cette période (1990-1995) une inflation galopante, le taux d'inflation annuel passant de 16,65% en 1990 à 25,88% en 1991 pour atteindre un pic de 31,66% en 1992, qui est l'année où l'Algérie a connu le plus haut niveau d'inflation depuis l'indépendance.

Nous pouvons expliquer cette hausse par deux facteurs :

- L'accélération du processus de libéralisation des prix, amorcée en 1989, faisant passer 85% des prix au régime libre.
- La forte dévaluation du dinar algérien survenue pour contrer la détérioration des termes de l'échange qui a engendré un renchérissement des produits importés.

A partir de 1992, le taux d'inflation a baissé suite à une diminution de la masse monétaire, il passe à 20,54% en 1993 grâce à une conjoncture économique favorable (subvention des prix des produits de première nécessité par l'Etat), puis remonte à 29,04% en 1994 et reste stable jusqu'en 1995 où il est à 29,77%[1].

La situation économique de l'Algérie s'est gravement détériorée en 1994, et les déséquilibres macroéconomiques ont persisté à cause de la baisse importante du prix du pétrole. Etant donné que l'Algérie est un pays dont l'économie dépend entièrement de l'exportation des hydrocarbures, ceci a conduit les autorités algériennes à mettre en place un programme d'ajustement structurel appuyé par le Font Monétaire International (FMI). Dès lors un programme de réformes économiques a été engagé pour parer aux déséquilibres apparus. Il s'agit d'un programme d'auto ajustement.

Malgré des conditions financières particulièrement défavorables, l'Algérie a réussi à poursuivre jusqu'en 1994 son programme autonome de réformes qui a été cependant marqué par un rapprochement des I.F.I (institutions financières internationales) avec la détérioration croissante des conditions financières, les efforts d'auto-ajustement et de redressement

[1] SAMI. S, HOSSEIN, DIAF, «Essaie de modélisation de l'inflation en Algérie», Mémoire de Master, Economie et finance, INPS ALGER, 2007, p. 40, Format PDF, Disponible sur : https://www.memoireonline.com (consulté le 11/09/2018).

économique se sont globalement soldés par un échec dans la mesure où, à partir du mois d'avril 1994 et sous la pression considérable de la contrainte financière extérieure, les autorités algériennes ont été obligées de recourir à l'appui des I.F.I ainsi qu'au rééchelonnement de la dette extérieure. Ce dernier rapprochement des I.F.I s'est traduit par la signature de deux accords[1]:

- Un accord de confirmation (plus connu sous l'appellation d'accord "stand-by") pour une durée d'une année (avril 1994 - mars 1995);
- Un accord de facilité de financement élargie (plus connu sous l'appellation de programme d'ajustement structurel) pour une période de trois années successives (avril 1995 - mars 1998).

La signature de ces deux accords avec le FMI (Fonds Monétaire International) a permis à l'Algérie de rééchelonner sa dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres qui sont des instances spécialisées respectivement dans la gestion de la dette internationale publique et privée.

L'adoption des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel n'a de sens que si elle contribue à la réalisation de deux objectifs majeurs dans le cas particulier de l'économie algérienne:

- A moyen terme, il s'agit de réunir les conditions favorables pour une relance économique permettant de promouvoir une croissance soutenue et de redynamiser l'emploi;
- A long terme, et à la faveur de l'impact du programme d'ajustement structurel sur les structures, il s'agit d'engendrer les variables d'ajustement qui permettent d'atténuer la forte emprise des hydrocarbures sur l'économie algérienne, et ce, à travers le développement d'une structure aussi diversifiée que possible. En d'autres termes, il s'agit de réussir le passage d'une économie rentière fondée sur l'exploitation des hydrocarbures en tant que ressource non renouvelable à une économie productive fondée sur l'exploitation de ressources perpétuellement renouvelables[2]. Dans ce contexte l'Etat était amené à améliorer sa situation économique et à laisser tomber le système de réglementation des prix en avril 1994, pour la libéralisation des prix ; cette suppression du contrôle sur les marges bénéficiaires a touché la majeur

[1] FATIHA. T, «Réformes et transformations économiques en Algérie», Revue économique, Economie et finance, Université Paris-nord, 2010, p. 22.
[2] ZEMOURI. M, «La portée du succès du post-ajustement dans le cas de l'Algérie», Revue des sciences économiques et de gestion, 2003, N° 2, p. 37.

partie des produits de base sauf le sucre, les céréales, les huiles comestibles et les fournitures scolaires. La règlementation des prix est maintenue uniquement pour les trois denrées alimentaires de base à savoir : la farine, la semoule et le lait. L'élimination des subventions pour les produits alimentaires et énergétiques a engendré une augmentation de leurs prix à raison de 100% entre 1994-1995 et de 60% entre 1995-1996.

La libéralisation des échanges avec l'extérieur a été sanctionnée par une augmentation dans la valeur des importations en 1994 et 1995 respectivement de 11,083 et 12,110 milliards de dinars sans atteindre toute fois le niveau enregistré en 1990 qui était de 15,472 milliards de dinars, ce qui conduit à une hausse du taux d'inflation pour atteindre un niveau de 29,04% en 1994[1].

1-2 La période allant de 1996 à 2001

Cette période est marquée par une évolution à la baisse du taux d'inflation

Tableau N°2 : Taux d'inflation de 1996 à 2001

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux d'inflation (%)	18,67	5,73	4,95	2,64	0,33	4,22

Source : www.ons.dz

Sous l'effet de la libéralisation des prix et de la deuxième dévaluation du dinar après 1988 (la première dévaluation du dinar en 1988), le taux d'inflation s'est envolé à 31,66% en1992. Mais il n'a pas tardé à chuter, il est passé à 29,77% en fin 1995, puis à 18,67% en 1996 jusqu'à atteindre 0,33% en 2000 qui est le taux le plus bas jamais enregistré jusqu'à nos jours.

Ces résultats montrent que la banque d'Algérie a pu gérer l'avènement de l'excès de liquidité sur le marché monétaire algérien qui était la cause de la hausse des prix au début des années 2000.

Le recul du volume des importations est lié à la contraction des importations agricoles, à la rationalisation des entreprises de leurs consommations intermédiaires pour pouvoir affronter la concurrence qui commençait à faire son ancrage sur le marché local, et à la contraction de

[1] HAMDI. D, HAMADI. A, «Analyse des déterminants de l'inflation en Algérie 1980-2013», Economie appliquée et ingénierie financière, Master en sciences économiques, Université de Bejaia, 2013-2014, p. 38.

la valeur réelle des revenus des ménages. Ces différents évènements ont conduit à la baisse du taux d'inflation en 1996 qui est estimé à 18,67%.

En outre, la maîtrise de l'inflation pendant cette période s'explique par[1] :

- Une austérité budgétaire : le solde budgétaire global exprimé en pourcentage du PIB a atteint un excédent de 10% en 2000 contre un déficit de 8,7% en 1994, ce qui a largement contribué à comprimer la demande globale,
- Une politique de revenus rigoureuse : les salaires ont diminué de 30% en terme réel au cours de la période 1993-1996. En outre, l'absence de mécanisme d'indexation généralisée a largement limité l'inflation.

Cette stabilité des prix est le fruit du programme d'ajustement structurel appuyé par le FMI, qui a comme objectif de stabiliser les prix à un niveau comparable à celui des partenaires commerciaux.

Nous remarquons que l'inflation en 2001 a connu une hausse de 4,22% par rapport à l'année 2000 (0,33%). Cette hausse a été induite par les augmentations des salaires de la fonction publique et le salaire national minimum garantit (SNMG) dans un contexte de rigidité de l'offre et d'absence de réglementation de marchés. En effet, la satisfaction de la demande passe de plus en plus par le recours aux importations qui se substituent à la production et par une pratique de prix qui n'obéit pas aux règles de la concurrence.

1-3 La période allant de 2002 à 2012

Contrairement à l'année 2001, nous remarquons une baisse significative des prix à la consommation en 2002, cette baisse a été plus modeste et s'est limitée à 2,9 points, passant de 4,22% en 2001 à 1,41% en 2002.

Tableau N°3 : Taux d'inflation de 2002 à 2012

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux d'inflation (%)	1,41	2,58	3,56	1,63	2,53	3,52	4,44	5,74	3,91	4,52	8,9

Source : www.ons.dz

[1] SAMI. S, HOSSEIN, DIAF, Op. cit., p. 42.

L'Algérie a renforcé, d'une manière soutenue, la stabilité macro financière au cours des années 2000-2005, tout en réalisant une performance économique robuste en terme de forte croissance (plus de 5% en moyenne annuelle) et de maitrise de l'inflation 1,63% en 2005 grâce aux recettes pétrolières engrangées qui ont connu un boom sans précédent.

L'année 2003 a été caractérisée par la hausse des prix internationaux des produits agricoles, résultats de la contraction de l'offre mondiale d'une part, et l'explosion de la demande sur les marchés internationaux dont l'Algérie n'a pu couvrir que 35% de ses besoins alimentaires par sa production nationale[1].

L'inflation au premier semestre 2006 est générée essentiellement par la hausse des prix des services (logement et charges, transport et communication), alors que celle des produits alimentaires est modérée[2].

L'évolution des prix en 2006 témoigne que l'inflation fondamentale reste modérée et maitrisée, mais que la variation brute de l'indice est essentiellement générée par des hausses saisonnières et éradique des prix des produits agricoles frais insuffisamment régulés[3].

A partir de l'année 2006, l'inflation en Algérie résulte essentiellement de l'augmentation des prix du groupe « alimentaire ». Les produits alimentaires industriels (26,2% dans la part des dépenses des ménages) n'ont contribué significativement à l'inflation qu'en 2007 et 2008 en raison de l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires de base importés ; l'augmentation des prix des biens manufacturés 39,9% de part, ayant toujours été inférieure à celle de l'inflation globale. Cela indique que les seuls marchés ayant connu des déséquilibres, provoqués plus par les disfonctionnements (absence de réelle concurrence car la production agricole hors céréale croît à un rythme soutenu) que par l'augmentation de la masse monétaire, sont les marchés des produits agricoles frais ; les autres marchés des biens alimentaires industriels et durables ne connaissent pas ces déséquilibres[4].

L'inflation observée en 2009 de 5,74% résulte de la hausse annuelle des prix des fonctions : des alimentations, boissons non alcoolisées de 8,23%, habillements-chaussures de 0,44%, logements-charges de 2,67%, meubles et articles d'ameublement de 1,82%, santé hygiène

[1] Rapport de la Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire en Algérie», 2005, P. 45.
[2] Ibid., p. 46.
[3] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2006, P. 47.
[4] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2008, P. 48.

corporelle de 3,37%, transport et communication de 3,58%, éducation-culture-loisirs de 6,03%, divers de 7,88%.

Alors qu'en 2009, l'inflation tirée par la hausse des prix des produits agricoles frais était essentiellement endogène, l'inflation importée a fortement contribué à l'augmentation du niveau général des prix[1].

En 2010, la progression des prix des produits alimentaires frais s'est nettement ralentie, mais la tendance de l'inflation hors produits alimentaires est à la hausse, et le taux d'inflation s'était établi à 3,91% en fonction des alimentations, boissons non alcoolisées de 4,24%, habillement-chaussures de 2,73%, logements-charges de 1,85%, meubles et articles d'ameublement de 3,53%, santé hygiène corporelle de 2 ,83%, transport et communication de 2,48%, éducation-santé-loisirs de - 0,14% et divers de 10,98%[2].

Si le taux d'inflation annuel moyen a baissé à 3,91% en 2010, l'année 2011 a été marquée par un choc des prix intérieurs de certains produits de base au début de l'année, débouchant sur une nouvelle tendance à la hausse des prix à la consommation au second semestre. En moyenne annuelle, le taux d'inflation est ainsi passé de 3,49% en juin 2011, à 4,20% en octobre et 4,52% en décembre 2011. Cette année, l'inflation s'est de nouveau remise à croitre pour atteindre 4,5% après la désinflation de l'année précédente.

Cette hausse du taux d'inflation de 2011 revient à la hausse des alimentations, boissons non alcoolisées de 4,22%, habillement-chaussures de 3,68%, logements-charges de 1,38%, meubles et articles d'ameublement de 3,51%, santé hygiène corporelle de 4,40%, transports et communications de 2,99%, éduction-culture-loisirs de 0,55%, divers de 14,94%[3].

D'après l'ONS, en 2012 le taux d'inflation en Algérie a atteint 8,9% contre 4,5% en 2011. Cela est dû à une hausse relativement importante des prix des biens alimentaires de 12,22%, avec notamment 21,37% pour les produits agricoles frais et 4,67% pour les produits alimentaires industriels[4].

Après l'importante hausse du taux d'inflation de 2012, l'inflation en 2013 a connu une baisse pour se situer autour de 4 à 5%, a déclaré MOHMED Laksaci (ancien gouverneur de la

[1] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2009, P. 56.
[2] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2010, P. 34.

[3] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2011, P. 43.
[4] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2012, P.46.

banque d'Algérie) à la presse en marge sur la stabilité financière dans les pays arabes. MOHAMED. Laksasi a reconnu que l'inflation en 2012 était exceptionnelle. Effectivement, le taux d'inflation tourne au tour de 8% en 2012 mais c'est conjoncturel, a-t-il dit à la presse en soulignant que le taux projeté par la Banque d'Algérie est un taux à moyen terme et non à court terme.

Selon MOHAMED Laksaci (2013), l'accélération de l'inflation en 2012 est due en grande partie à des facteurs internes, notamment aux dysfonctionnements des marchés, aux positions dominantes et à la spéculation, et non pas comme à l'accoutumée à l'expansion de la masse monétaire, le phénomène d'inflation est plus de nature endogène, lié aux disfonctionnement persistants des marchés des biens où la formation des prix relève plus de positions dominantes et de la spéculation, qu'à l'opposé de 2011, où l'inflation était beaucoup plus engendrée par l'expansion de la masse monétaire, principale déterminant de l'inflation en Algérie[1].

1-4 La période allant de 2013 à 2017

Après une forte inflation enregistrée en 2012, la plus élevée de la décennie, l'année 2013 a été marquée par une désinflation ample et rapide. La hausse des prix a retrouvé un rythme modéré compatible avec l'objectif du moyen terme en la matière.

Tableau N°4 : Taux d'inflation de 2013 à 2017

Années	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
Taux d'inflation (%)	3,3	2,9	4,8	6,4	5,9

Source : www.ons.dz

En 2012, l'inflation était essentiellement endogène. Alors qu'en 2013, sous l'angle des déterminants de l'inflation, l'impact de l'évolution monétaire et du taux de change nominal est plus significatif et ce, malgré la modération du rythme d'expansion monétaire. L'inflation annuelle moyenne en 2013, la plus faible depuis 7 ans, est estimée à 4,15% pour l'indice national et à 3,3% pour celui de la capitale, en baisse respectivement de 5,55 et 5,6 points par rapport à l'année 2012. Ce résultat est dû au recul significatif de la hausse des prix des

[1] La nouvelle république, «Quotidien d'information indépendant», (Mise à jour le 03/09/2018) Disponible sur : http//www.lnr.dz.com, (Consulté le 4/09/2018).

produits agricoles frais, dont le taux annuel moyen se limite à 4,02% en 2013 contre 21,4% au titre de l'année 2012[1].

L'inflation continue de décroître en 2014 pour se limiter à un rythme annuel moyen compatible avec l'objectif du moyen terme. Cette dernière est essentiellement endogène. Les produits à fort contenu d'import, de poids relatif à 26%, contribuent négativement à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation, contre une contribution positive de 3,5 % en 2013. En outre, l'inflation est corrélée positivement à l'expansion de la masse monétaire qui s'est accrue de 14,4%, en nette accélération (8,4% en 2013)[2].

Bien que l'expansion monétaire mesurée par la croissance de l'agrégat M2, ait été quasi nulle en 2015, la désinflation des années 2013 et 2014 s'est interrompue. L'inflation en rythme annuel moyen, est de nouveau croissante, à 4,8% à la fin 2015, et sa composition reflète son caractère structurel, l'inflation sous-jacente égalant l'inflation globale[3].

L'accélération du rythme annuel moyen de l'inflation, amorcée en 2015, s'est poursuivie en 2016 pour atteindre 6,4 pour l'IPC du Grand Alger (5,8 pour l'indice national). Ce regain de l'inflation ne semble pas être imputable aux déterminants classiques de l'inflation (évolution de la masse monétaire M2, dépréciation du taux de change, cours des principaux produits de base importés,…), mais serait davantage lié aux imperfections de la régulation et aux positions dominantes dans la plupart des marchés des biens de consommation[4].

En 2017, le taux d'inflation annuel était de 5,9%. L'injection des liquidités dans le système bancaire, par la Banque d'Algérie, après plus de quinze années au cours des quelles elle n'avait pas eu à jouer son rôle de préteur en dernier ressort, pourrait se traduire par une accélération de l'inflation. La hausse des prix serait également alimentée par les augmentations des taxes, notamment la TVA, contenues dans la loi de finances 2017[5] (la loi de finance pour 2017, signée par le Président de la République, et publié dans le journal officiel N°77. Elle est frappée du sceau de la rigueur budgétaire, à cause de la crise financière. Cette loi de finance est basée sur un baril à 50 dollars, comme prix de référence un taux de change de 108 dinars pour un dollar et prévoit une croissance économique hors hydrocarbures de 3,9% et une inflation de 4%).

[1] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2013, p. 29.
[2] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2014, p. 35.
[3] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2015, p. 36.
[4] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2016, p. 29.
[5] FISCHMAN. A, «Perspectives 2017», Journal : Situation économique de l'Algérie, Février 2017, Disponible sur : http : //www.trésor.économiegouv.fr, (Consulté le 01/10/2018).

Figure N°1 : Evolution du taux d'inflation en Algérie durant la période 1990-2017

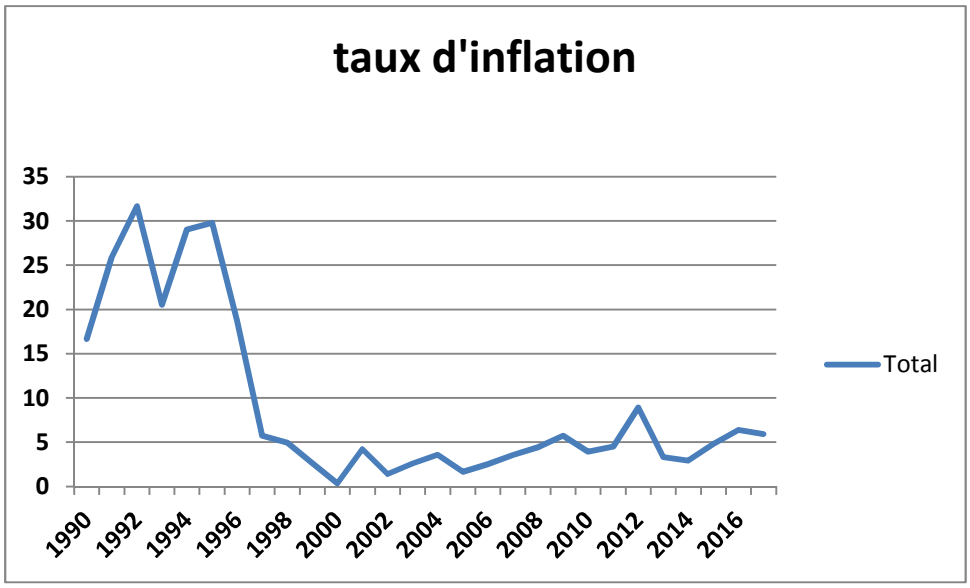

Source : www.ons.dz

Au vue de tout ce qui précède, nous pouvons dire que durant la période allant de 1990 à 2017, il ya eu plusieurs variations du taux d'inflation. C'est en 1992 qu'on enregistre la valeur la plus élevée du taux d'inflation qui est de 31,66% et en 2000 on enregistre la valeur la plus basse qui est de 0,33%.

L'inflation en Algérie est déterminée par plusieurs facteurs. Après avoir vu comment les prix ont évolué depuis les années 1990, nous allons nous intéresser aux différents déterminants de l'inflation en Algérie.

Section 2 : Les déterminants de l'inflation en Algérie

D'après notre étude sur l'évolution des prix en Algérie de 1990 à 2017, nous avons constaté qu'il existe plusieurs facteurs fondamentaux qui se sont conjugués pour pousser à la hausse des niveaux généraux des prix. Ces variables sont au nombre de quatre :

- La forte croissance de la masse monétaire (M2) ;
- La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- La hausse significative du chômage ;
- Le taux de change (TCH).

2-1 La masse monétaire (M2)

La masse monétaire représente l'ensemble des instruments de paiements mis à la disposition d'une économie à un moment donné par les banques, la banque centrale, les caisses

d'épargnes et le Trésor Public qui sont répartis dans les encaisses des individus et des collectivités. Sa composition est donc par nature hétérogène et ce sont surtout ses variations en volume qui sont significatives.

Elle est suivie par les banques centrales, offrant aux acteurs économiques une précieuse indication sur la possible évolution des prix selon la théorie quantitative de la monnaie.

Les composantes de la masse monétaire sont des agrégats. Les agrégats monétaires sont des indicateurs statistiques regroupant dans des ensembles homogènes les moyens de paiement détenus par les agents d'un territoire donné. Il y a plusieurs niveaux d'agrégats statistiques dans la masse monétaire qu'il est habituel d'assimiler à M2.

Selon le degré de liquidité, la masse monétaire est composée de : M1, M2, M3 et M4.

M1 : la masse monétaire au sens strict, comprend les moyens de paiements les plus liquides, pièces, billets et dépôts à vue dans les banques, les établissements de trésor et de la poste, mobilisables par chèques, virement ou carte de crédits.

M2: comprend M1 auquel on rajoute les comptes d'épargne à vue.

M3 : comprend M2 plus : les comptes à termes et bon non négociables, les certificats de dépôts et assimilés, les actions émises par les sociétés d'investissement à capital variable à court terme, la totalité des placements monétaires en devises détenus par le résidant.

M4 : agrégat le plus large, recense M3 plus : les billets de trésorerie détenus par les agents non financiers ; les bons de trésor négociables émis par l'Etat de 04 semaines à 05 ans et détenus par les agents non financiers[1].

L'utilité de ces agrégats monétaire réside dans leur analyse qui indique les mouvements de substitution entre les divers éléments de la masse monétaire.

[1] ABDERRAHMANI. F, «Essai d'application de la théorie de la cointégration et modèle à correction d'erreur (ECM) à la détermination de la fonction de demande de monnaie cas de l'Algérie», Mémoire de magistère, Economie appliquée, Université de Bejaïa, 2004, p. 61.

Tableau N°5 : Taux de la masse monétaire (M2) et de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017

Années	Taux de M2 (%)	Taux d'IPC (%)
1990	11,4	16,65
1991	20,9	25,88
1992	24,25	31,66
1993	21,6	20,54
1994	15,3	29,04
1995	10,5	29,77
1996	14,4	18,67
1997	18,4	5,73
1998	19,6	4,95
1999	12,36	2,64
2000	13,1	0,33
2001	22,3	4,22
2002	17,3	1,41
2003	15,6	2,58
2004	11,43	3,57
2005	11,2	1,63
2006	18,7	2,53
2007	21,5	3,52
2008	16	4,44
2009	3,1	5,74
2010	15,4	3,91
2011	20	4,52
2012	10,94	8,9
2013	8,41	3,3
2014	14,42	2,9
2015	0,13	4,8
2016	0,79	6,4
2017	8,27	5,9

Source : www.banquemondiale.org

Entre 1990 et 1993, le taux de M2 en Algérie était particulièrement élevé, il est passé de 11,4% en 1990 à 21,6% en 1993, en même temps le taux d'inflation a augmenté de 1990 à 1993 respectivement de 16,65% à 20,54% : ceci résulte de l'augmentation des recettes d'exportation des hydrocarbures, lié à l'évolution des prix du pétrole d'une part et d'autre part à la forte dépréciation du taux de change. Durant la période du Plan d'ajustement structurel, le taux de M2 a été caractérisé par un accroissement de 15.3% en 1994 pour atteindre 19,6% en 1998, tandis que le taux de l'IPC enregistre une baisse significative, son taux chute de 29,04% en 1994 à 4,95% en 1998 : ces résultats nous montrent donc que l'accord stand-by a permis de maitriser l'expansion qui a caractérisé les périodes qui ont précédé la signature de l'accord. D'après ces développements, nous pouvons dire que durant cette période (1990-1998), la masse monétaire n'a pas influencé l'inflation, cela est dû à d'autres facteurs.

L'évolution macroéconomique au cours des années 2000 a été marquée par un excès structurel de l'épargne sur l'investissement, M2 connait un mouvement en baisse de 2003 à 2005 avec des taux respectivement de 15,6% et 11,2%, le taux annuel moyen de l'IPC calculé sur la période 2000-2005 est de 2,28% : ce qui confirme une certaine stabilité monétaire, elle-même ancrée sur la solidité marquée de la position financière extérieure nette, et reflète des politiques budgétaire et monétaire prudentes. La solidité de la position financière extérieure a contribué à assoir, notamment entre 2004 et 2008, une résilience au choc externe, comme en témoigne l'accumulation plus importante des réserves officielles de change au cours des années 2007-2008. Aussi les avoirs extérieurs émergent significativement comme la source principale de l'expansion monétaire en Algérie.

Après un taux de croissance monétaire bas enregistré en 2009 de 3,1% sous l'effet de l'important choc externe, l'année 2011 a été marquée par le retour à l'expansion monétaire à un rythme de 20% au sens de la masse monétaire M2, en ce moment le taux d'IPC a eu une faible baisse allant de 5,74% en 2009 à 4,52% en 2011: tout ceci est en phase avec les objectifs quantitatifs intermédiaires de la politique monétaire. De 2012 à 2014, les taux de M2 sont respectivement égaux à 10,94% et 14,42% à cause de la progression significative des crédits à l'économie et l'expansion des dépenses budgétaires courantes, alors que le taux de l'IPC chute de 8,9% en 2012 à 2,9% en 2014.

Contrairement à 2015 où la faible croissance de M2 égale à 0,13% résultait, en partie, de la forte diminution des dépôts du secteur des hydrocarbures, en 2016, M2 était égale à 0,79%, et est induite par la baisse des dépôts des secteurs hors hydrocarbures (-3,2%) ; les dépôts du

secteur des hydrocarbures ayant augmenté de 2,6% , le taux d'IPC pendant la même période a eu une faible hausse: il est passé de 4,8 en 2015 à 6,4% en 2016[1].

Sur le plan quantitatif, la masse monétaire M2 après avoir quasiment stagné en 2015 et 2016, a augmenté de 8,27% en 2017, et le taux d'IPC a un peu baissé de 5,9% en 2017. Dans son rapport officiel de 2017, la banque d'Algérie a précisé que la masse monétaire a atteint 14574 milliards de dinars en fin 2017 contre 13817 milliards de dinars en fin 2016. Cette hausse est expliquée par la consolidation des dépôts aux niveaux des banques mais aussi par l'augmentation de la circulation fiduciaire qui est passée de 32,2% en 2016 à 32,9% à la fin du mois de septembre 2017[2].

La banque d'Algérie fixe les objectifs de croissance de la masse monétaire en fonction des hypothèses des prix moyens du pétrole, lorsque le prix de ce dernier dépasse le prix moyen, la masse monétaire augmente, et lorsque le prix n'atteint pas le prix moyen, la masse monétaire diminue.

Figure N°2 : Evolution de la masse monétaire et de l'inflation durant la période 1990-2017

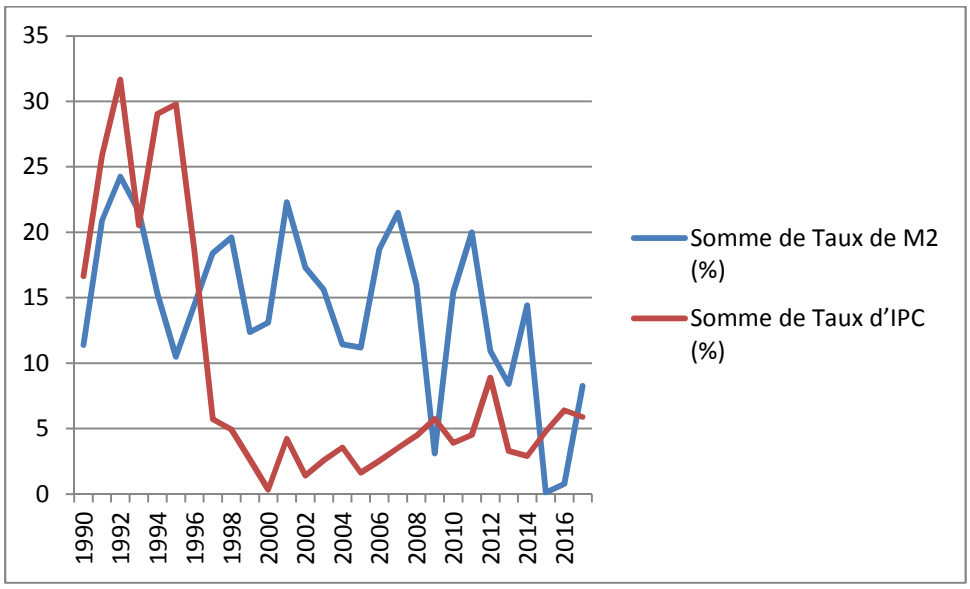

Source : www.banquemondiale.org

2-2 La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB est un indicateur économique qui permet de mesurer la production économique intérieure réalisée par un pays. Le PIB a pour objet de quantifier la production de richesse

[1] ACHOUR. T. Y, «L'analyse de la croissance économique en Algérie», Thèse de doctorat en Science Economique Commerciale et gestion, Université de Tlemcen, 2014, p. 55.
[2] Ibid., p. 57.

réalisée sur un État sur une période donnée, généralement un an ou un trimestre, grâce aux agents économiques résidant dans le pays concerné. Il s'agit donc d'un indicateur qui reflète l'activité économique interne d'une nation. La variation du PIB d'une année sur l'autre permet de mesurer le taux de croissance économique d'un pays. Le PIB mesure la valeur de tous les biens et services produits dans un pays sur une année. Il convient d'ajouter la valeur ajoutée récupérée par l'État. Une augmentation du PIB signifie qu'un pays connaît une croissance économique. A l'inverse, une diminution du PIB est une décroissance[1].

[1] Dictionnaire économique et financier, «PIB : définition simple du PIB, calcul et traduction», 2017, Disponible sur : http://www.journaldunet.fr, (consulté le 13 /11/2018).

Tableau N°6 : Taux de croissance du PIB et taux de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017

Années	Taux du PIB (%)	Taux d'IPC (%)
1990	0,80	16,65
1991	-1,20	25,88
1992	1,80	31,66
1993	-2,10	20,54
1994	-0,90	29,04
1995	3,80	29,77
1996	4,10	18,67
1997	1,10	5,73
1998	5,10	4,95
1999	3,20	2,64
2000	3,82	0,33
2001	3,01	4,22
2002	5,70	1,41
2003	7,20	2,58
2004	4,30	3,57
2005	5,91	1,63
2006	1,68	2,53
2007	3,37	3,52
2008	2,36	4,44
2009	1,63	5,74
2010	3,63	3,91
2011	2,89	4,52
2012	3,37	8,9
2013	2,77	3,3
2014	3,79	2,9
2015	3,76	4,8
2016	3,30	6,4
2017	1,70	5,9

Source : www.banquemondiale.org

Le programme de stabilisation macro-économique mis en place par les autorités après le choc pétrolier de 1986 a subi un arrêt après les événements politiques qu'a connu le pays en 1991, par la suite, il y'a eu une aggravation de la situation économique et financière de l'Algérie durant la période 1990-1995. Nous pouvons d'ailleurs remarquer d'après le tableau N°6, que les taux de croissance du PIB durant cette période étaient négatifs puisqu'ils sont passés de -1,2% en 1991 à -2,1% en 1993, pendant que les taux de l'IPC étaient positifs et en baisse de 25,88% en 1991 à 20,54% en 1993.

Les accords signés avec les institutions financières internationales à partir de 1996 ont permis au taux de l'IPC de chuter de 18,67% en 1996 à 0,33% en 2000 et au taux de croissance du PIB de passer de 4,1% en 1996 à 3,82% en 2000[1].

La hausse des cours du pétrole a permis à l'Algérie de renforcer encore plus sa position extérieure car la libéralisation du commerce favorise la croissance économique. La période de lancement du programme quinquennal de soutien à la croissance économique de 2001-2005 a permis d'enregistrer un taux de croissance du PIB positif et en hausse, il est passé de 3.01% en 2001 à 5,91% en 2005, quant à l'inflation, elle enregistre une baisse en passant de 4,22% en 2001 à 1,63% en 2005[2].

Durant la période 2006-2012, le taux du PIB a connu une légère hausse en passant de 1,68% en 2006 à 3,37% en 2012, et celui de l'IPC a connu aussi une hausse car il est passé de 2,53% en 2006 à 8,9% en 2012, ces augmentations sont dues essentiellement grâce à la progression des secteurs hors hydrocarbures qui sont passés de 5,3% en 2006 à 7,1% en 2012[3].

En raison du choc externe de la baisse des exportations des hydrocarbures ainsi que leurs prix, la période 2014-2017 enregistre une baisse concernant le taux du PIB, il était de 3,75% en 2014 mais il chute à 1,7% en 2017, au même moment le taux d'IPC subit une hausse allant de 2,9% en 2014 à 5,9% à 2017[4].

[1] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et prix », 2004, p. 29.
[2] Rapport de la Banque d'Algérie, « Activité économique et prix », 2005, p. 30.
[3] Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et prix », 2010, p. 14.
[4] ALGERIE Presse Service, «PIB : croissance au 3eme trimestre de 2017 », 2018, Disponible sur : http//www.aps.dz, (Consulté le 11/11/2018)

Figure N°3 : Evolution du PIB et de l'inflation durant la période 1990-2017

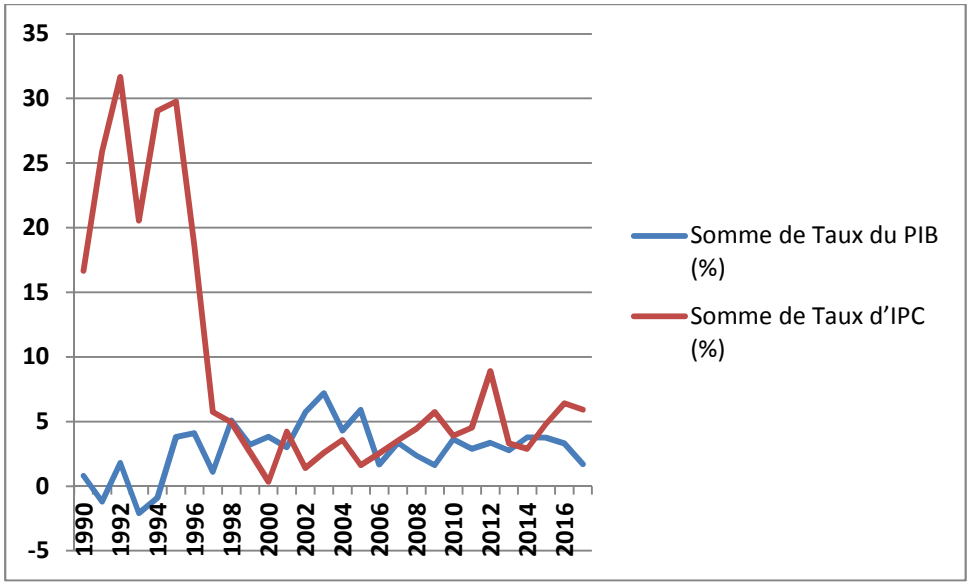

Source : www.banquemondiale.org

2-3 Le chômage

L'Office Nationale de Statistique en Algérie adopte la définition du Bureau International du Travail du chômage qui revient à la 13ème conférence internationale des statisticiens de Genève en 1982 et qui stipule que les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, au cours de la période de référence étaient[1] :

- Strictement sans travail, c'est à dire qu'elles n'étaient pourvues ni d'un emploi rémunéré ni d'un emploi non rémunéré.
- Absolument disponibles pour travailler dans un emploi rémunéré ou non durant la période de référence.
- A la recherche d'un travail c'est-à-dire qu'elles avaient attesté des démarches effectives de recherche d'emploi, d'une autre façon qu'elles avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée, pour chercher un emploi rémunéré ou non.

Ces dispositions peuvent inclure:

- l'inscription à un bureau de placement public ou privé;
- la candidature auprès d'employeurs ;
- les démarches sur les lieux de travail;
- l'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux;

[1] LESCURE. J, Op.cit., p. 8.

- les recherches par relations personnelles;
- la recherche de terrain, d'immeubles; de machines ou d'équipements pour créer une entreprise personnelle ;
- les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis, des licences, etc.

L'inflation et le chômage constituent à l'heure actuelle des problèmes économiques majeurs. Ce sont deux caractéristiques persistantes de la vie économique. Leur relation constitue, dans la théorie économique un des principaux domaines de recherche. Cette relation a été démontrée par la fameuse courbe de Phillips. En effet en 1958, il publie un article qui porte sur la recherche d'une hypothétique liaison entre le taux de croissance du taux de salaire nominal et le taux de chômage, cette recherche repose sur l'observation de l'économie anglaise de 1861 à 1913 puis de 1867 à 1957. La relation statistique observée est forte et négative. La courbe de Phillips établissant un lien de causalité chômage-salaires fut reprise par l'économiste Lipsey en 1960 qui l'a transformant en remplaçant tout simplement la variable salaire par l'inflation. Désormais on établit une relation causale explicite entre le taux de chômage et l'inflation des prix.

Au début des années 1970, les économies subissent « la stagflation » ; l'inflation s'accélère et le chômage augmente, ce qui remet en cause l'observation de Phillips[1].

[1] LEILA. K, ZAHIRA. B, «Pour quelle liaison entre le chômage et l'inflation: Cas de l'économie algérienne (1985-2012)», Revue algérienne de développement économique, 2016, N°05, p. 6, Disponible sur: https://www.asjp.dz, (Consulté le 05/11/2018).

Tableau N°7 : Taux de chômage et taux de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017

Années	Taux de chômage (%)	Taux d'IPC (%)
1990	19,76	16,65
1991	10,13	25,88
1992	24,38	31,66
1993	26,23	20,54
1994	27,74	29,04
1995	31,84	29,77
1996	28,61	18,67
1997	25,43	5,73
1998	26,70	4,95
1999	28,31	2,64
2000	29,77	0,33
2001	27,30	4,22
2002	25,90	1,41
2003	23,72	2,58
2004	17,65	3,57
2005	15,27	1,63
2006	12,27	2,53
2007	13,79	3,52
2008	11,33	4,44
2009	10,16	5,74
2010	9,96	3,91
2011	9,96	4,52
2012	10,97	8,9
2013	9,82	3,3
2014	10,60	2,9
2015	11,20	4,8
2016	10,20	6,4
2017	10,13	5,9

Source : www.banquemondiale.org

Nous remarquons à partir du tableau N°7 que pendant la période 1990-1996, les taux d'inflation étaient volatils, ils passent de 16,65% en 1990 à 18,67% en 1996, pendant que les taux du chômage avaient une tendance à la hausse, cela est dû au fait que le marché de l'emploi en Algérie a enregistré une dégradation sensible, environ 400 milles travailleurs ont perdu leur emplois pendant cette même période[1]. Après cette période marquée par des niveaux d'inflation élevés, ces derniers sont moins volatils à partir de 1997.

Pendant la période allant de 2000 à 2017, l'évolution du chômage a une tendance à la baisse, le taux de chômage était de 29,77% en 2000 et il chute à 10,13% en 2017, pendant que l'inflation a une tendance à la hausse, son taux qui était de 0,33% en 2000, augmente à 5,9% en 2017 : cela est dû à la croissance économique consolidée et enregistrée suite aux programmes de relance économique menés par l'État à partir de 1999, et il semble avoir un impact soutenu sur la tendance à la baisse du chômage[2].

L'un des soucis des autorités algériennes, était la mise en œuvre de programme pour lutter contre l'inflation et le chômage en même temps. Pendant toute la période qui va de 1990 à 2017, ces autorités ont tenté d'obtenir simultanément le plein emploi et la stabilité des prix. Pourtant selon la théorie keynésienne, il fallait choisir ou la diminution de l'inflation ou celle du chômage.

Figure N°4 : Evolution du taux de chômage et de l'inflation durant la période 1990-2017

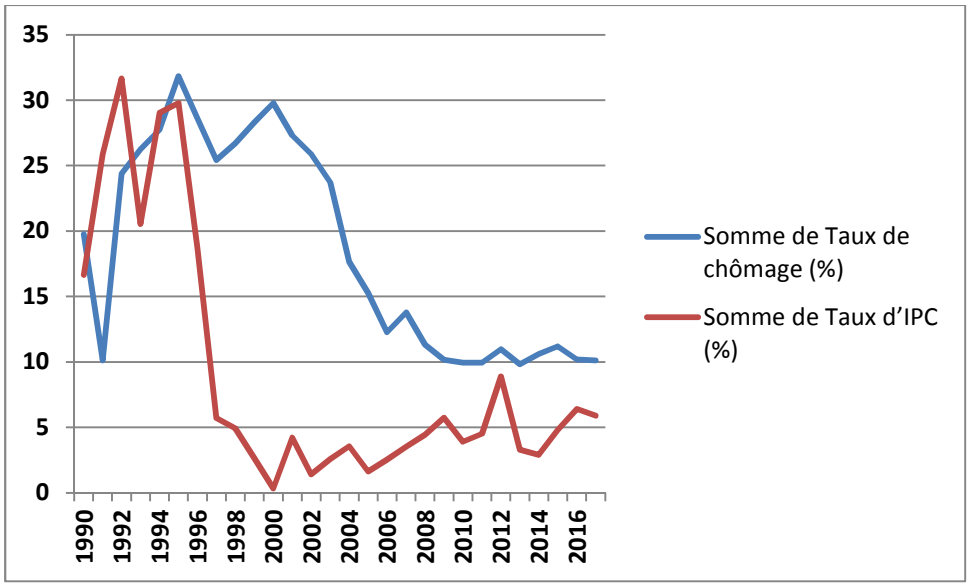

Source : www.banquemondiale.org

[1] LEILA. K, ZAHIRA. B, Op.cit., p. 8.

[2] BOURICHE. L, «Les déterminants du chômage en Algérie: une analyse économétrique (1980-2009)», Thèse de doctorat en science économique, Tlemcen, 2011, p. 106.

2-4 Le taux de change

Le taux de change est le prix relatif d'une devise par rapport à une autre devise, c'est à dire le prix de la monnaie d'un pays dans la monnaie d'un autre pays. On appelle « devise de base » la première paire de la devise et «devise cotée» la deuxième. Son accroissement indique une dépréciation de la monnaie étrangère, tandis que sa diminution indique une appréciation de la monnaie étrangère. Le taux de change peut être[1] :

- Fixe ou constant : le taux de change est déterminé par l'Etat ou la banque centrale qui émet la monnaie par rapport à une monnaie de référence, en général le dollar. Il ne peut être modifié que par une décision de dévaluation ou de réévaluation, pour lutter contre la spéculation. Si le taux officiel n'est pas réaliste, un marché parallèle peut apparaître.
- Flottant ou variable : il est alors déterminé par l'offre et la demande de ces devises sur le marché des changes (ou Forex), qui est le marché mondial interbancaire des monnaies. Depuis 1973, ce système a été adopté pour la plupart des monnaies. Les taux de change varient en permanence, notamment en fonction des taux d'intérêt et de l'inflation qui sont anticipés pour chacun des pays, ainsi que de la parité du pouvoir d'achat. Dans les banques, les opérations de change sont réalisées par les cambistes.

[1] DOMINICK. S, «Economie international», Traduction de la 9e édition américaine par Fabienne Leloup et Achille Hannequart, 2008, p.6.

Tableau N°8 : Taux de change du dinars/dollars et taux d'IPC en Algérie de 1990 à 2017.

Années	Taux d'IPC (%)	Taux de change (%)	Taux de change (dinars/dollars)
1990	16,65	17,73	8,96
1991	25,88	106,13	18,47
1992	31,66	18,24	21,84
1993	20,54	6,91	23,35
1994	29,04	50,14	35,06
1995	29,77	35,93	47,66
1996	18,67	14,87	54,75
1997	5,73	5,40	57,71
1998	4,95	1,78	58,74
1999	2,64	13,32	66,57
2000	0,33	13,05	75,26
2001	4,22	2,60	77,22
2002	1,41	3,18	79,68
2003	2,58	-2,87	77,39
2004	3,57	-6,88	72,06
2005	1,63	1,69	73,28
2006	2,53	-0,85	72,65
2007	3,52	-4,62	69,29
2008	4,44	-6,79	64,58
2009	5,74	12,49	72,65
2010	3,91	2,39	74,39
2011	4,52	-1,94	72,94
2012	8,9	6,30	77,54
2013	3,3	2,36	79,37
2014	2,9	1,52	80,58
2015	4,8	24,95	100,69
2016	6,4	8,69	109,44
2017	5,9	1,39	110,97

Source : www.banquemondiale.org

A partir de 1986, après le contre choc pétrolier, le taux de change du dinar algérien a subit un glissement qui en réalité n'était qu'une série de dévaluations dans le but de donner à la monnaie nationale une valeur compatible avec la situation économique. La première dévaluation explicite a été appliquée en septembre 1991 et ce pour mettre fin aux anticipations inflationnistes causées par le glissement. A cette époque le dollar américain est passé de 8,96 DA en 1990 à 21,84 DA en 1992.

En 1994 et au début de l'accord sur le programme de stabilisation et d'ajustement avec le FMI, la Monnaie nationale a été dévaluée de 50,14% avant de procéder à l'application du système de change flottant, où il a été permis aux banques commerciales de détenir des devises sachant que la Banque d'Algérie était le principal fournisseur.

La convertibilité du dinar a commencé en 1994 avec la libéralisation des importations, l'accès à la devise est devenu libre pour tout agent économique solvable et les banques étaient les fournisseurs des importateurs en devise[1].

Le but essentiel du système du taux de change flottant était d'éviter toute entrave face au développement des exportations et de diminuer l'inflation en parallèle avec la politique monétaire menée. Il visait également à encourager la diversification de l'économie et à réduire les effets de chocs extérieurs.

Conformément à la conduite de la politique monétaire visant à maintenir un niveau d'inflation faible (inférieur à 3%), la Banque d'Algérie a continué la politique de stabilisation du taux de change réel effectif du dinar. A cet effet et dans le cadre du flottement dirigé entamé depuis 1996, la Banque d'Algérie intervenait dans le marché interbancaire des changes avec une offre des monnaies étrangères et une demande relativement croissante depuis 2003 et ce pour les raisons suivantes[2]:

- Les exportations représentent plus de 95% des exportations globales ;
- Tous les revenus en devises émanant des exportations des hydrocarbures devaient être convertis en monnaie nationale par la Banque d'Algérie ;
- Les transferts de capitaux étaient soumis à un contrôle très strict.

En 2006, la Banque d'Algérie a poursuivi ses interventions sur le marché interbancaire de change avec une offre croissante de monnaies étrangères pour satisfaire la demande croissante due aux opérations de prépaiement de la dette extérieure. L'évolution du taux de change du dinar par rapport au dollar américain reflétait le rétrécissement de la différence d'inflation

[1] Banque d'Algérie, « Note d'information sur la convertibilité du dinar», 1997, p. 2.
[2] Fonds Monétaire International, «Algérie. Rapport des services du FMI sur les consultations de 2005», N°06/93, 2006, p. 8.

avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie ainsi que la situation du marché de change des principales monnaies étrangères. Ainsi le taux de change est passé de 73,28 dinars/dollar en 2005 à 72,65 dinars/dollar en 2006, soit une appréciation de 0,85% de la monnaie nationale[1].

La conjoncture internationale, caractérisée par la crise financière mondiale de 2008-2012 a nécessité le renforcement de la part de la Banque d'Algérie du mécanisme flexible et dynamique de gestion de ses interventions sur le marché interbancaire des changes (toujours dans le cadre du flottement dirigé) par le renforcement du suivi quotidien de l'évolution du taux de change nominal combiné aux perspectives d'évolution des prix relatifs avec l'objectif de stabilisation du taux de change effectif réel, en fonction de l'évolution des fondamentaux[2].

La Banque d'Algérie a continué par ces interventions sur le marché interbancaire des changes, à renforcer la stabilité du taux de change effectif réel à son niveau d'équilibre du moyen terme. Ainsi le taux de change a évolué de 2013 à 2017 avec des taux respectivement de 2,36% à 1,39%, pendant que le taux de l'IPC enregistre aussi une évolution de 3,3% en 2013 à 5,9% en 2017[3].

Figure N°5 : Evolution du taux de change et de l'inflation durant la période 1990-2017

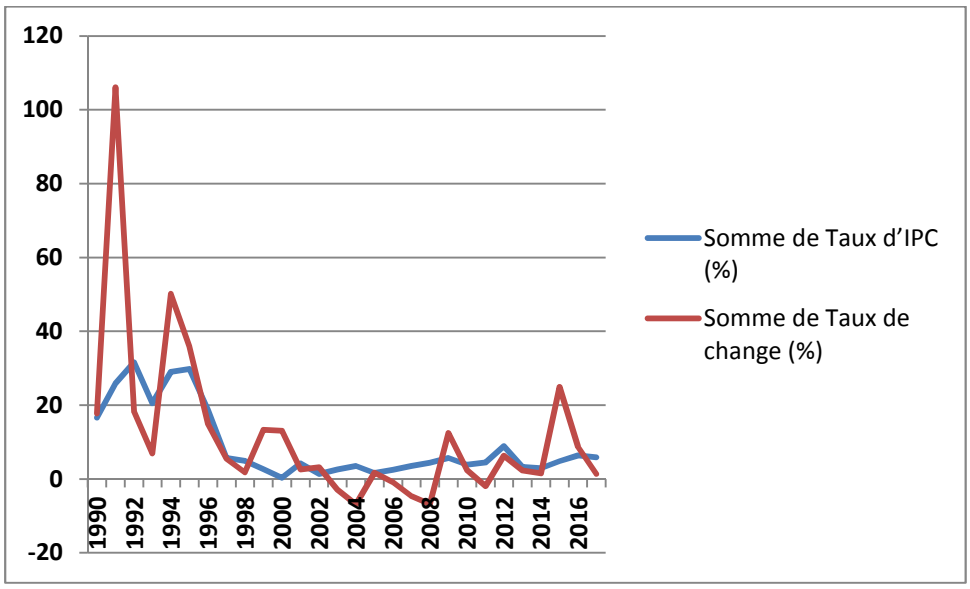

Source : www.banquemondiale.org

[1] Rapport Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire de l'Algérie», 2007, p. 73.
[2] Rapport Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire de l'Algérie», 2012, p. 65.
[3] Rapport Banque d'Algérie, «Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change», 2017, p.42.

L'ensemble des déterminants que nous venons de voir, contribue à la variation du taux d'inflation en Algérie. Cependant cette inflation a plusieurs conséquences que nous verrons dans ce qui suit.

Section 3 : Les conséquences de l'inflation en Algérie

L'inflation est un mal ou une maladie, quand elle se manifeste, l'économie enregistre des effets nouveaux non souhaitables devant la hausse des prix, et la vie économique et sociale enregistre des effets indésirables.

En effet, les ménages essayent d'être rationnels dans leurs dépenses, alors que les entreprises tentent de saisir la situation pour faire des profits, donc c'est un déséquilibre macroéconomique qui se matérialise par des conséquences sur le plan intérieur (économique et social) et sur le plan extérieur.

3-1 Les conséquences de l'inflation en Algérie sur le plan économique

Les conséquences de l'inflation sur ce plan peuvent se manifester sur trois niveaux:

3-1-1 La diminution de l'épargne

Sur le plan économique, l'inflation entraine des conséquences importantes, il s'agit d'un phénomène qui accélère les dépenses de consommations au détriment de l'épargne car devant les hausses continues des prix, les ménages ont tendance à épargner moins (voir même il n'y a pas d'épargne) et pour préserver leur pouvoir d'achat, ils utilisent leurs revenus à l'achat des biens immobilier et mobilier car il y'a une tendance à la hausse de leur prix dans la période inflationniste.

En Algérie, l'épargne des ménages a subit un sérieux coup sous l'effet de la baisse de la valeur de la monnaie nationale face aux devises étrangères. Par exemple en 2015, les prévisions d'une forte dépréciation du dinar a fait planer des sérieuses inquiétudes quant à l'érosion de l'épargne. Les anticipations sur une reprise de l'inflation durant la même année risquent d'assombrir davantage le tableau de bord qui contrôle l'évolution de l'épargne au niveau du circuit bancaire.

Ainsi, si le dinar devrait chuter davantage face à l'euro, et particulièrement au dollar, et si la fièvre inflationniste venait à ressurgir, la valeur de l'épargne devrait baisser en conséquence et inciterait les ménages à échanger leurs liquidités en dinar contre des devises, essentiellement en euro ou en dollar mais pas seulement. Face à une monnaie nationale en perte, les ménages

pourraient se réorienter vers l'acquisition de divers biens par exemple l'or, réputé valeur refuge.

Alors, si pour le gouvernement, le recul de la valeur de la monnaie nationale constitue une configuration très favorable pour la balance des paiements, pour l'épargnant, la donne pourrait lui coûter quelques économies. Tout comme le retour, tambour battant, de l'inflation. Mathématiquement, l'épargnant perd au change lorsque le taux d'inflation est supérieur au taux d'intérêt.

Aussi, la fixation d'un taux d'intérêt rémunérant l'épargne à un niveau largement inférieur au taux officiel d'inflation, détourne les épargnants vers d'autres formes de placement. La politique des taux d'intérêt appliquée en Algérie pratiquement jusqu'en 1986 était, conforme à la logique d'une économie centralisée et planifiée. Dans cette optique, les taux d'intérêts sont fixés administrativement sans se référer ni aux coûts ni aux rendements des fonds prêtables. Ils sont déterminés de manière à assurer aux opérateurs économiques des crédits à moindre coût pour construire une base économique nécessaire au développement du pays. Cette politique des taux d'intérêt administrés a commencé à connaitre des altérations à partir du premier choc extérieur de 1986 (choc pétrolier) avec des augmentations constantes entre 1986 et 1994 avant d'amorcer une baisse à partir de la fin de 1995 sous la pression d'une baisse persistante du taux d'inflation[1].

3-1-2 L'augmentation de la spéculation

L'économie algérienne assiste à des situations telles que l'apparition des marchés parallèles dans lesquels les prix sont toujours poussés vers le haut. On enregistre l'instauration des économies spéculatives pour atteindre des gains faciles sans le moindre effort. Aussi, au niveau des entreprises, deux phénomènes principaux peuvent apparaitre : le premier étant la préférence aux investissements spéculatifs au lieu des investissements productifs, le deuxième phénomène est les entreprises qui préfèrent produire davantage, en produisant de la non qualité dans le but de profiter des hausses des prix. Il est nécessaire de noter que parfois la hausse des prix devient une manière propice à d'autres hausses des variables économiques, cela peut entraîner une concurrence non à la diminution des prix, mais au contraire à leur augmentation, parfois les consommateurs acceptent la hausse des prix de certains biens que leurs pénuries et leurs absences sur le marché.

[1] HADJAM. F, «Le phénomène d'inflation en Algérie : étude analytique et politique de lutte», Mémoire de master en science économique, monnaie, banque et environnement international, Université Abderrahmane Mira-Bejaïa, 2013, p. 68.

En effet, en période d'inflation, les profits gonflent artificiellement, alors, elle pénalise les activités à faible rentabilité mais nécessaires pour le développement du pays (comme l'industrie lourde), en revanche, elle favorise celles dont la rentabilité est importante et immédiate et dont l'intérêt social n'est pas toujours évident (l'industrie légère, services, commerce en particulier et certains services) ce qui engendre la création et le développement du goût pour l'enrichissement rapide et sans effort particulièrement dans le secteur privé, de plus, les consommateurs ou les acheteurs ont tendance à accepter sans résistance notable les prix fixés par les vendeurs[1].

Les pratiques spéculatives consistant à manipuler le volume des stocks en vue d'influencer l'offre sont devenues monnaie courante, c'est ainsi qu'aux pénuries résultant du mauvais fonctionnement des institutions (monopole, organisme de distribution) et de l'insuffisance des moyens de transports et des infrastructures de stockages...s'ajoutent les pénuries volontairement provoquées par l'intervention de gros commerçants qui choisissent judicieusement les produits dont la demande va croître pour pratiquer la rétention de stocker afin de faire monter les cours[2].

C'est souvent le cas à l'approche de certaines fêtes religieuses à l'occasion desquelles on s'attend à une impulsion de la demande sous l'effet des traditions.

Aussi certaines activités (les services), en absence d'une réglementation et le contrôle effectif des prix, exigent des tarifs hors de proportion pour leurs prestations.

Néanmoins, la demande de ces services croît sous l'action conjuguée de l'enrichissement rapide de ces couches sociales, face à ces tarifs pratiqués, il ya une augmentation de nombre des travailleurs en noir.

3-1-3 La baisse des investissements

L'inflation est nuisible à l'investissement à plus d'un titre, elle fausse le calcul économique, ce qui rend difficile sinon impossible l'appréciation de la rentabilité des projets. En renchérissant les impôts (matières premières, main d'œuvre...) elle diminue la rentabilité de l'investissement.

Par exemple, en Algérie, la hausse des prix des matériaux de constructions et du ciment en particulier en 1991, a provoqué l'arrêt de nombreux chantiers et rendu inopportun de nombreux projets, la réévaluation de ces derniers s'imposerait au début même de l'exécution des travaux de réalisation.

[1] HADJAM. F, Op. cit., p. 69.
[2] Ibid., p.71.

De plus, l'inflation tend à accroître les besoins en fonds de roulement, car les éléments les constituant (stocks, client...) augmentent sous l'action de la hausse des prix, sans qu'il y ait une compensation suffisante du coté des comptes fournisseurs[1].

3-2 Les conséquences de l'inflation en Algérie sur le plan social

L'inflation engendre :

3-2-1 La diminution du pouvoir d'achat

Devant la continuité des hausses des prix de tous les biens et services, les ménages préfèrent réaffecter leurs revenus à l'achat des marchandises avant que leurs prix n'augmentent davantage. Les conséquences les plus coûteuses pour les ménages, correspondent d'abord à une diminution du pouvoir d'achat. L'inflation entraine la baisse du pouvoir d'achat des ménages à revenus fixes (salariés, fonctionnaires, retraités).

Les Algériens vivent des fins de mois de plus en plus difficile, marquées par la cherté de la vie. Globalement, les salaires et les pensions de retraite de la classe moyenne et la couche pauvre demeurent tirés vers le bas par la dévaluation de la monnaie nationale, gonflant d'ailleurs artificiellement les recettes fiscales et le fonds de régulation des recettes (FRR)[2].

La chute, chaque année, de près de 10% du pouvoir d'achat accroît l'endettement des ménages et accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui, à leur tour en cas de non-productivité, accélèrent l'inflation. Nous estimons que ce recul du pouvoir d'achat de la classe moyenne et des retraités est le prix à payer dans une société qui ne produit presque rien et vit de la rente pétro-gazière. Réalité dictée par le besoin pour faire fonctionner le pays dont les importations couvrent près de 75% des besoins des ménages et des entreprises, dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%.[3]

Le pouvoir d'achat des algériens à plus de 70% est fonction de la distribution de la rente des hydrocarbures. En effet la majorité des algériens, dont près de 70% ont un revenu net inférieur à 40000 dinars par mois et qui consacrent 70% environ de leurs revenus à l'achat des produits de première nécessité. Les couches pauvres et moyennes sont les premières victimes de cette situation. Avec un Smig à 18000 dinars, un père de famille avec trois enfants ne peut faire

[1] ABDERRAHMANE. M, «50ans de bilan de l'économie algérien 1963- 2012 », Journal : l'info alternative, 2012, Disponible sur : https://www.alterinfo.net, (Consulté le 16/11/2018).
[2] NORDINE. G, «Salaires bloqués, prix en hausse : le pouvoir d'achat des algériens en déclin», Journal : Algérie ECO, 2018, p. 3, Disponible sur : http/www.algerie-eco.com, (Consulté le 17/11/2018).
[3] Ibid., p. 5.

face aujourd'hui à la cherté de la vie. Le salaire minimum ne doit pas descendre aujourd'hui en sous 40000 dinars[1].

La chute des prix du baril de pétrole, principale ressource de l'Algérie, a fait chuter les revenus pétroliers. Le déficit budgétaire avait atteint 15% du PIB en 2016. Mais surtout, entre 2014 et 2015, le dinar algérien avait perdu 20% de sa valeur face au dollar. Dans un pays qui importe la plupart des produits de consommation, l'inflation a explosé, les premières victimes sont les classes populaires[2].

3-2-1-1 Situations défavorables pour les revenus fixes

Comme le pouvoir d'achat désigne la quantité des biens et services qu'un revenu permet d'obtenir et de satisfaire les besoins de l'individu, par conséquent, l'inflation avantage certains titulaires de revenus et désavantage d'autres c'est-à-dire, les titulaires de revenus fixes (salariés, fonctionnaires, retraités, pensionnés...), quand les prix augmentent, ils voient leurs pouvoirs d'achat baisser de plus en plus sans possibilité de défense. Mais, si des mesures de réajustement ont été prises en leur faveur, c'est souvent avec un retard qui ne permet pas de compenser entre la perte due à l'érosion monétaire et par le gain résultant du réalignement de leur revenu.

Alors que les personnes dont les revenus sont variables comme par exemple les médecins, les commerçants, les avocats..., voient leur pouvoir d'achat augmenté plus vite que la hausse des prix.

Dans une situation d'inflation, l'économie d'un pays enregistre des disparités entre les différentes couches sociales, alors pour se protéger contre l'inflation, les forts (les titulaires de hauts revenus) , les débiteurs, les propriétaires de biens immobiliers (logement, terrains) ou mobiliers tel que les voitures se protègent mieux et plus vite, par contre les plus faibles (les titulaires de revenus fixes, les titulaires de bas revenu, les créanciers…) se protègent moins ou pas[3].

3-2-2 La formation des fléaux sociaux

L'inflation favorise aussi le chômage et la formation des marchés parallèles (trabandos en Algérie), on assiste aussi à une déchirure psychologique et sociale comme la violence et la délinquance.

[1] M'HAMED. A, «Pouvoir d'achat et inflation marquée par une conjoncture socio-économique inquiétante», Journal el wattan, 2018, p. 2, Disponible sur : http/www.elwattan.com, (Consulté le 18/11/2018).
[2] Ibid., p. 3.
[3] HAMDI. D, HAMADI. A, Op. cit., p. 40.

Aussi, certains groupes sociaux pour faire face à l'inflation tentent de défendre leurs revenus réels en employant leurs conjoints, leurs enfants.

Les causes de l'inflation en Algérie sont multiples, par conséquent des résultats catastrophiques sont enregistrés, principalement sur le plan social qui vient d'accentuer la dégradation des conditions de vie[1].

3-3 Les conséquences de l'inflation en Algérie sur le plan extérieur

Chaque pays souffrant du phénomène d'inflation rend les exportations plus coûteuses et les importations moins chères. Par conséquent, l'économie enregistre des importations plus importantes que les exportations et par la suite un déséquilibre de la balance des paiements en termes de déficit, le pays en question perdra sa compétitivité au niveau international du moment que les importations seront au même niveau de prix que les produits intérieurs, voir même les prix des produits extérieurs avec des prix plus faibles que ceux de l'intérieur.

L'économie algérienne repose essentiellement sur ses revenus pétroliers en particulier et ses exportations d'hydrocarbures en général. La trésorerie du pays a terriblement souffert de la dégringolade des prix du pétrole qui a failli lui coûté la faillite, n'était que l'option du recours au financement non conventionnel du gouvernement pour éviter un endettement extérieur combattu au point de le réduire pratiquement à néant[2].

L'inflation peut déclencher ou aggraver des troubles sociaux, lesquels peuvent engendrer la perte de la stabilité intérieure aussi bien économique, social, par conséquent l'équilibre extérieur.

Conclusion

L'inflation est un mal dont souffre l'Algérie depuis longtemps, l'évolution de ce phénomène est continue et ses causes sont multiples engendrant des effets non désirables.

Nous avons conclu que l'évolution de l'inflation peut avoir l'implication de plusieurs facteurs mixtes: monétaires tels que la masse monétaire et le taux de change, et structurels tels que la variation des prix du produit intérieur brut (PIB), des prix d'autres produits importés (inflation importée) et du chômage. Ces facteurs peuvent être les principales causes de l'inflation et engendre la perturbation du système économique.

[1] MOURAD. B, «L'inflation n'est pas une fatalité», Journal : Algérie focus, 2009, Disponible sur : https//www.algériefocus.com, (consulté le 18/11/2018).

[2] MOUHAMED. T, «Inflation et déficit commercial maitrisés, prix du pétrole en hausse», Journal l'expression du quotidien, 2018, Disponible sur : http// www.lexpressiondz.com, (Consulté le 17/11/2018).

Ainsi, l'inflation est un déséquilibre macroéconomique qui se matérialise par des conséquences sur le plan intérieur et sur le plan extérieur.

Au niveau global, la dépréciation de la monnaie nationale (baisse du pouvoir d'achat de la monnaie), la baisse de l'épargne et des investissements productifs au profit des investissements spéculatifs, la baisse du pouvoir d'achat des ménages à revenus fixes, la hausse des coûts de production pour les entreprises, ainsi que la réduction de la compétitivité de l'économie en réduisant les exportations et en favorisant les importations sont tous les conséquences néfastes de l'inflation.

Durant la période de planification, l'économie Algérienne caractérisée par une planification des investissements et une centralisation des décisions, l'inflation était caractérisée par des fluctuations moins fortes que les années de transition à l'économie de marché. De ce fait elle est devenue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, d'où la nécessité de mettre en œuvre des instruments efficaces et des mesures de sécurité et de lutte pour ralentir l'évolution de ce mal et éviter qu'il se propage à des niveaux supérieurs.

Afin de lutter contre les effets défavorables de l'inflation, les autorités algériennes ont mis en place la politique monétaire, ce qui fera l'objet de notre troisième chapitre, dans le quel on abordera la politique monétaire et ses résultats.

Chapitre 3 : La politique de lutte contre l'inflation en Algérie : la politique monétaire et ses résultats

Chapitre 3 : La politique de lutte contre l'inflation en Algérie : la politique monétaire et ses résultats

Introduction

L'inflation est devenue l'une des préoccupations majeures des Pouvoirs Publics algériens, notamment de la Banque d'Algérie qui a multiplié, dans la récente période, rapports et avertissements sur cette question. Ce phénomène amène les autorités à mettre en œuvre un ensemble de politique de lutte, entre autre, la politique budgétaire et fiscale, la politique des revenus, la politique de la concurrence, la politique des prix, la politique de change, mais la politique de lutte la plus utilisée en Algérie est la politique monétaire qui agit sur la liquidité par le biais des instruments quantitatif et qualitatif.

La politique monétaire en Algérie, notamment ces dernières années a pour objectifs la stabilité monétaire à travers la stabilité des prix en fixant un taux d'inflation à moyen termes de 3%. Lorsque les résultats s'écartent de cet objectif, la Banque d'Algérie intervient en utilisant ses instruments de politique monétaire.

Dans ce dernier chapitre, nous envisageons d'examiner la politique monétaire en Algérie et ses résultats durant la période 1990-2017.

Pour la première section, nous allons définir la politique monétaire et ses objectifs, ensuite nous verrons dans la deuxième section : la politique monétaire en Algérie durant la période 1990-2000, et enfin nous aborderons dans la troisième section : la politique monétaire en Algérie durant la période 2001-2017.

Section 1 : Définitions et objectifs de la politique monétaire

La mise en œuvre de la politique monétaire consiste à définir ses objectifs généraux qui sont ceux de la politique économique à savoir : la stabilité des prix, le plein emploi, la croissance économique et l'équilibre extérieur, mais un ou plusieurs objectifs peuvent être favorisés. Pour atteindre ces différents objectifs, les autorités monétaires utilisent différents instruments.

1-1 Définitions de la politique monétaire

Selon G. Gobin : « La politique monétaire se définit comme l'ensemble des interventions des autorités monétaires qui ont pour objet d'agir sur l'évolution et le coût de la monnaie tant sur le plan interne que sur le plan externe, en vue de réaliser certains objectifs ».[1]

La politique monétaire consiste à fournir des liquidités nécessaires au bon fonctionnement et à la croissance de l'économie, tout en veillant à la stabilité de la monnaie. La quantité de monnaie mise en circulation dans une économie donnée ne doit pas être trop faible, au point où les agents économiques seront obligés de limiter leur activités économiques : en terme de consommation, production et investissement, ….

L'inverse est vérifié, en d'autres termes cette quantité de monnaie ne doit pas être abondante au point de donner aux agents économiques un pouvoir d'achat bien supérieur à la quantité des biens et services disponibles, ce qui provoque une situation inflationniste[2].

Alors, la politique monétaire est l'ensemble des moyens mis en œuvre par une banque centrale pour agir sur l'activité économique par la régulation de sa monnaie. Cela passe donc par la définition d'un ou plusieurs objectifs et par celle des instruments qui permettront de les atteindre[3].

1-2 Les objectifs de la politique monétaire

Les objectifs finals de la politique monétaire sont ceux de la politique économique : la stabilité des prix, la croissance économique, le plein emploi et l'équilibre extérieur, mais une priorité est accordée à l'objectif de la stabilité des prix. A côté de ces objectifs, il convient de distinguer les objectifs intermédiaires.[4]

La stabilité des prix est un objectif final qui ne peut pas être réalisé directement ou immédiatement, pour rendre opérationnelle la réalisation de la stabilité des prix, les autorités monétaires (banque centrale) ont substitué les objectifs intermédiaires (l'action sur les variables monétaires sources d'inflation) à l'objectif final.

---

[1] BOUZAR. C, «Le système financier et le financement de l'agriculture en Algérie », Thèse de doctorat du 3eme cycle MFB, Université de science sociale de Toulouse, 1986, p. 68.

[2] JEAN. P, «Théorie de la politique monétaire », Journal économique, 2005, Vol 56, Disponible sur : https://www.cairn.info, (Consulté le 17/11/2018).

[3] PHILIPPE. W, «La politique monétaire pour les nuls », Figaro vox, 2014, Disponible sur : http://www.lefigaro.fr, (Consulté le 21/11/2018).

[4] PARENT. A, «L'espace monétaire et ses enjeux », Edition Laurence Michoux, France, 1996, p. 48.

Les objectifs intermédiaires sont des variables monétaires dont le contrôle et la régulation sont censés permettre d'atteindre les objectifs finals précédemment cités, en particulier l'objectif de la stabilité des prix. Il s'agit des variables monétaires sur lesquels la Banque Centrale peut agir « La politique monétaire peut influencer les variations des agrégats monétaires, de taux de change, taux d'intérêt, mais elle ne peut agir directement sur le niveau des prix, de la production ou des salaires ».[5]

Les objectifs intermédiaires se réalisent en agissant sur deux variables de l'économie : la masse monétaire qui est un objectif quantitatif et les taux d'intérêt et de change.

1-2-1 Les objectifs quantitatifs

Ces objectifs portent sur l'évolution des agrégats monétaires, c'est-à-dire, sur les différents indicateurs de la masse monétaire en circulation dans une économie. L'objectif consiste pour les autorités monétaires à fixer un taux de croissance pour l'augmentation annuelle de la masse monétaire (par exemple, un taux de croissance de 3% pour un agrégat particulier). Durant l'année, les autorités devront donc utiliser tous les instruments de la politique monétaire qui sont à leur disposition pour que la masse monétaire ne dépasse pas le niveau fixé.

1-2-2 Les objectifs du taux d'intérêt

Ces objectifs amènent les autorités monétaires à fixer un niveau souhaitable pour les taux d'intérêts. Elles ne peuvent pas évidemment déterminer un taux précis car ce sont les mécanismes du marché (le marché monétaire) qui décident, selon le jeu de l'offre et de la demande de monnaie, du niveau des taux (taux d'intérêt à très court terme comme le taux au jour le jour). Comme la Banque Centrale est un acteur très important sur le marché monétaire, son action permet cependant d'orienter le taux d'intérêt.

1-2-3 Les objectifs du taux de change

Ils ont pris depuis quelques années une place importante, les autorités monétaires peuvent utiliser les instruments monétaires pour atteindre un certain niveau de taux de change. Un pays peut rechercher une dépréciation de sa monnaie pour relancer ses exportations ou, au

[5] PALAT. J. P, «La monnaie, institutions financières et politique monétaire », 5ème édition économica, Paris, 1987, p. 387.

contraire, une appréciation de sa monnaie s'il veut bénéficier d'une désinflation importée avec la baisse des prix de ses importations[6].

1-3 Les objectifs de la politique monétaire en Algérie

L'article 55 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée, définissait l'objectif de la politique monétaire : « la Banque Centrale a pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie ».[7]

Certains objectifs intermédiaires peuvent être tirés afin d'atteindre l'objectif final[8]:

- L'objectif intermédiaire était représenté par l'agrégat avoirs intérieurs nets de la Banque d'Algérie au cours de la période 1994-1998.
- Durant la période d'ajustement structurel, la politique monétaire tenait un caractère restrictif qui avait pour objectif de réduire la masse monétaire et limiter sa croissance par la restriction de la distribution des crédits à l'économie.

L'ordonnance 03-11 du 16 aout 2003 relative à la monnaie et le crédit a renforcé les règles de bonne conduite en matière de formulation et de conduite de la politique monétaire et ceux sur la base des expériences des années 90 en matière de réformes monétaires en contexte d'ajustement structurel.

L'objectif ultime de la politique monétaire est donc de maintenir la stabilité monétaire à travers la stabilité des prix en ciblant un taux d'inflation ne dépassant pas les 3%, dans le cadre de la prise en charge de la stabilité financière en tant que second objectif explicite de la politique monétaire.

Afin de compléter l'objectif final, il ya lieu de fixer certains objectifs intermédiaires comme ; la détermination du taux d'expansion de la masse monétaire M2, la détermination du taux de croissance des crédits à l'économie et le contrôle efficace de l'excès de liquidité.[9]

[6] LEHMANN. P. J, «Théorie et politique », Edition du seuil, Paris, 1999, p. 54.
[7] Rapport de la Banque d'Algérie, « Situation monétaire et politique monétaire », 2006, p. 147.
[8] Rapport de la Banque d'Algérie, « Situation monétaire et politique monétaire », 2002, p. 12.
[9] Rapport de la Banque d'Algérie, «Situation monétaire et politique monétaire », 2003, p. 88.

A travers les différents objectifs que nous venons d'énumérer, nous allons voir dans la deuxième section, comment la Banque d'Algérie a tenu la politique monétaire durant la période 1990-2000. Pour atteindre l'objectif de stabilité des prix et en vue de contenir l'inflation, la politique monétaire dispose d'une large panoplie d'instruments.

Section 2 : La politique monétaire en Algérie durant la période 1990-2000

Cette période a vu la mise en œuvre de la loi 90-10 qui porte sur la monnaie et le crédit, et qui a marqué d'une manière décisive, dans le domaine monétaire et bancaire, le processus de transition de l'économie algérienne vers une économie de marché, et notamment avec l'adoption du programme d'ajustement structurel entre 1994 et 1998.

La loi 90-10 du 14 avril 1990 (LMC) a porté sur la réforme monétaire dans le but d'instaurer de nouveaux mécanismes financiers basés sur les règles d'économies de marché. Cette loi vient en complément des réformes économiques intervenues de 1986 à 1990. La LMC « va viser à mettre définitivement fin à la triple crise d'endettement, d'inflation et de gestion monopolistique et leur substituer le financement par les fonds propres et l'épargne, ainsi que la régulation par le marché. Elle va construire les supports institutionnels, instrumentaux et opératoires de ses objectifs de rigueur et d'équilibre», dont les principaux points sont[10]:

- L'autonomisation de la sphère monétaire et bancaire par rapport à la sphère réelle, la loi 90-10 a définitivement supprimé le caractère légal de la domination des entreprises publiques sur les banques :
- L'octroi de crédit doit subir les règles prudentielles ;
- Les relations entre les banques et les entreprises publiques sont soumises aux règles contractuelles.
- L'autonomisation de la sphère monétaire et bancaire par rapport à la sphère budgétaire; afin de limiter le financement monétaire des déficits publics, un plafond est fixé pour les avances en compte courant accordées par la Banque d'Algérie au Trésor.
- Des normes et des ratios de gestion (livre Iv de la loi 90-10) ont été imposés aux banques, les obligeant ainsi à suivre et à répercuter, sur leur clientèle d'entreprises, les

[10] Rapport de la Banque d'Algérie, «Situation monétaire et politique monétaire », 2006, p. 147.

règles de la prudentialité, de la commercialité, de l'éligibilité au crédit bancaire et de la viabilité.

Désormais, l'accès des entreprises aux crédits est tributaire de sa bonne surface financière, de la viabilité et de la rentabilité du projet qu'elle entend financer.

- Le rétablissement du secteur bancaire en ses deux niveaux hiérarchisés.

2-1 La politique monétaire durant la période 1990-1993

Cette période a été marquée par la dégradation des équilibres macroéconomiques, notamment suite au contre choc pétrolier de 1986, ce qui a amené l'Algérie à engager des réformes monétaires dans le but d'améliorer la situation de l'économie nationale. Ainsi, la politique monétaire a été réactivée pour apporter des changements et remplir son rôle selon les normes de marché.

2-1-1 Les instruments de la politique monétaire durant la période 1990-1993

Durant la période 1990-1993, on relève la prédominance des instruments de gestion directs qui ont servis à l'autorité monétaire dans l'application de la conduite de la politique monétaire de la Banque d'Algérie. La loi 90-10 a prévu divers instruments classiques de la politique monétaire à savoir[11]:

- La fixation du plafond de réescompte pour les banques ;
- Le plafonnement du crédit bancaire à 23 grandes entreprises publiques, en voie de restructuration financière ;
- L'instauration d'un sous plafond au réescompte du crédit bancaire à ces entreprises ;
- L'application de limites maximales aux interventions de la Banque d'Algérie sur le marché monétaire interbancaire ;
- L'abolition en 1992 du plafonnement des opérations de prêts des banques commerciales ;
- La réorientation en fin 1993, d'une partie de refinancement vers le marché monétaire.

Pendant longtemps le principal outil de la politique monétaire était la manipulation du réescompte. En effet, la procédure de réescompte était la source privilégiée du refinancement des banques et le taux de réescompte constitue ainsi le taux directeur des crédits à l'économie.

[11] BOUMGHAR. M, «La stabilité financière une mission pour la Banque Centre », CREAD N°87, 2009, p. 83.

2-2 La politique monétaire durant la période d'ajustement structurel (PAS) 1994-1998

La situation économique de l'Algérie s'est aggravée à cause de la baisse importante des prix du pétrole, ce qui a conduit les autorités algériennes à mettre en place un programme d'ajustement structurel appuyé par le Fond Monétaire International (FMI). Les objectifs et les instruments de la politique monétaire sont imposés par le PAS.

2-2-1 Les instruments de la politique monétaire dans le cadre du PAS

Durant cette période, la politique monétaire est active, dans le sens ou l'objectif de stabilité des prix est défini comme étant prioritaire. La Banque d'Algérie a pris ses précautions en terme du taux d'intérêt afin d'encadrer les taux bancaires et définir son intervention sur le marché monétaire.

Ainsi, la Banque d'Algérie a défini des instruments, à savoir[12]:

- Plafonnement de refinancement global et de réescompte fixés aux banques de second rang ;
- Fixation de la marge bancaire à 5% au-dessus du coût moyen des ressources bancaires afin de freiner la hausse des crédits accordés aux entreprises ;
- La fixation du taux sur avances aux banques en comptes courants à 24% : plafonnement de distribution des crédits aux entreprises publiques par les banques.

A partir de 1994, deux nouveaux instruments de la politique monétaire sont introduits: la réserve obligatoire et l'open market.

- Les réserves obligatoires des Banques et des établissements financières auprès de la Banque Centrale sont rémunérées à un taux élevé de 11,5%. Le taux des réserves obligatoires représente 2,5% de l'ensemble des dépôts (dépôts à vue, dépôts à terme, livret d'épargne, bon de caisse...) auprès de chaque banque, en vue de limiter la création de la masse monétaire en circulation dans son économie. Toutefois l'activation de ce mécanisme n'est intervenue qu'en 1994 par l'instruction n°73-94. C'est un instrument qui vient renforcer le pouvoir de contrôle exercé par la Banque d'Algérie en accord avec l'objectif final de la politique monétaire, qui vise la stabilité des prix avec la réduction de l'inflation.

[12] HAMMOUR. H, BOUROUIH. I, «Etude empirique des déterminants de l'inflation en Algérie : modélisation VAR », Mémoire de master en science économiques, économie appliquée et ingénierie financière, université de Bejaia, 2017, p. 35.

- L'open market est un nouveau instrument utilisé par la Banque d'Algérie en 1996, limité par la loi 90-10 du 14 avril 1990 à 20% du montant total des opérations sur effets publics réalisées par la Banque d'Algérie. La Banque centrale fait des opérations de vente ou d'achat des effets publics dans le but de réduire ou d'accroitre la disponibilité de liquidité aux banques.[13]

  Le tableau qui suit nous montre la structure du taux d'intérêt et l'évolution de l'inflation de 1990 à 2000.

Tableau N°9 : Structure du taux d'intérêt et du taux d'inflation de 1990 à 2000

Années	Octobre 1991, avril 1994	A partir d'avril 1994	A partir de décembre 1995	A partir de décembre 1996	A partir de décembre 1997	A partir de décembre 1998	A partir de décembre 1999	A partir de décembre 2000
Taux créditeurs des banques (%)	12-16	16,5-18	16,5-18	16,5-18	8,5-12	8,5-12	8,5-10	7-8,5
Taux débiteurs des banques (%)	15-20	18-25	19-24	17-21,5	9-13	8,5-12,5	8,5-11,3	8,5-11,2
Taux d'inflation (%)	25,88-29,04	29,04	29,77	18,67	5,73	4,93	2,64	0,33

Source : www.bank-of-algeria.dz

Le tableau indique que les taux créditeurs et les taux débiteurs des banques étaient en hausse jusqu'en 1996, puis ils baissent et atteignent respectivement 7% et 8,5% en 2000. De son coté le taux d'inflation parcours le même cycle que ces derniers, il enregistre une hausse jusqu'en 1995 et commence à baisser et atteint son plus bas niveau en 2000 qui est de 0,33%.
Ce qui nous pousse à dire que quand l'inflation augmente, les taux créditeurs et débiteurs augmentent et quand l'inflation baisse, ces mêmes taux baissent aussi.

Il est nécessaire de voir aussi la variation du taux de réescompte et de l'inflation en Algérie de 1990 à 2000.

[13] Ibid., p. 37.

Tableau N°10 : Evolution du taux de réescompte et du taux d'inflation de 1990 à 2000

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de réescompte (%)	9,33	11,25	11,50	11,50	15	14	13,58	12,25	9,63	9,17	6
Taux d'inflation (%)	16,65	25,88	31,66	20,54	29,04	29,77	18,67	5,73	4,95	2,64	0,33

Source : bulletin statistique trimestriel de la B.A, mars 2008

A travers ce tableau nous remarquons que le taux de réescompte a progressé à partir de 1990 où il était de 9,33% pour atteindre 15% en 1994, reflétant ainsi la politique monétaire restrictive entreprise dans le but de limiter le volume des crédits accordés par les banques, car pendant la même période le taux d'inflation a eu aussi une hausse considérable, allant de 16,65% en 1990 à 29,04% en 1994.

A partir de 1994, les autorités monétaires ont procédé à une baisse du taux de réescompte, afin d'encourager la reprise de croissance, l'incitation à l'investissement (local et étranger). De ce fait le taux de réescompte a diminué en passant de 15% en 1994 à 9% en 2000 et le taux d'inflation a aussi baissé de 29,04% en 1994 à 0,33% en 2000.

Le réescompte a été maintenu, pendant longtemps, comme forme essentielle du refinancement des banques même après l'introduction de l'adjudication du crédit. Lorsque la banque centrale souhaite réduire le crédit donc la création monétaire, elle élève le taux de réescompte ce qui provoque une diminution de l'inflation puisque la création monétaire excessive engendre l'inflation.

2-3 Les résultats de la politique monétaire sur la période 1990-2000

L'objectif ultime de la banque d'Algérie était la maitrise de l'inflation. Pour mieux apprécier la politique monétaire pendant la période 1990-2000, voici les résultats qu'elle a pu fournir :

De 1990 à 1993, le taux d'inflation évolue dans une tendance haussière, il va de 16,65% en 1990 en passant par 1992 où il enregistre son pic avec un taux de 31,66%, pour atteindre 20,54% en 1993. La nouvelle politique monétaire engagée durant cette période, suite à la

promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit n'a pas pu apaiser les tendances inflationnistes qui secouaient l'économie algérienne depuis des années.

Au cours de la période d'ajustement structurel, la politique monétaire a permis la diminution rapide et sensible du taux d'inflation. A partir de 1997, la Banque d'Algérie a limité la croissance de la masse monétaire en diminuant les crédits à l'économie de -11%, ce qui a engendré une diminution du taux d'inflation de 29.77% en 1995 jusqu'à 5.73% en 1997, pour atteindre un taux de 0,33% en 2000. Nous pouvons dire que l'inflation est maintenue grâce à la politique monétaire et en raison d'une bonne gestion du budget de l'Etat suite à l'augmentation des prix du pétrole.

Section 3 : La politique monétaire en Algérie durant la période 2001-2017

En l'an 2000, il y'avait le retour à la stabilité macroéconomique après le choc externe de 1998-1999 matérialisé par la chute des prix du pétrole.

Cette période a été marquée par une balance des paiements courante significativement excédentaire, une croissance économique positive bien que relativement modeste mais progressive, une inflation modérée et remarquablement stable, le seul point noir de cette politique est le taux de chômage élevé qui vient noircir le tableau.

Dans le contexte d'excès de liquidité sur le marché monétaire qui prévaut depuis 2002, la Banque d'Algérie a conduit avec flexibilité la politique monétaire, utilisant des instruments dédiés à la résorption de l'excès de liquidité pour contrôler l'inflation, dans un contexte macroéconomique caractérisé par un surcroît de ressources. Malgré son accroissement soutenu, notamment entre 2004 et 2008, l'excès de liquidité sur le marché monétaire a pu être résorbé, permettant, ainsi, de contenir l'inflation autour de l'objectif ; le taux d'inflation ayant été de 4 % en moyenne entre 2002 et 2014.

3-1 Les instruments de la politique monétaire durant la période 2001-2012

La Banque d'Algérie propose les instruments de politique monétaire de nature à assurer l'objectif assigné aux variables intermédiaires et à atteindre l'objectif ultime de la politique monétaire.

Il est important de souligner qu'avec l'avènement de l'excès de liquidité sur le marché monétaire dès le début de l'année 2002, la Banque d'Algérie a particulièrement renforcé les instruments de la politique monétaire qui comprennent toujours les instruments de refinancement et donc d'injection de liquidité. Ces derniers n'étant plus actifs depuis 2001.

La Banque d'Algérie a dû recourir à partir d'avril 2002 à de nouveaux instruments de la politique monétaire pour absorber l'excès de liquidité à savoir : les reprises de liquidité à sept jours depuis avril 2002 (instruction n°02 du 11 avril 2002), les reprises à trois mois introduite en aout 2005, la facilité de dépôts rémunérés à partir de juin 2005 (instruction n°04 du 14 juin 2005) et les réserves obligatoires dont le dispositif opérationnel a été défini en 2004[14].

3-1-1 Les réserves obligatoires

Ce sont des avoirs en monnaie banque centrale que les banques de second rang sont tenues de détenir à la banque centrale sur des comptes non rémunérés, le montant des réserves obligatoires est déterminé par le taux des réserves obligatoires fixé par la banque centrale. La Banque d'Algérie peut exiger que les banques placent auprès d'elles dans un compte bloqué, avec ou sans intérêt une réserve obligatoire calculée, soit sur l'ensemble de leurs dépôts, soit sur une catégorie de leurs dépôts, tant en monnaie nationale qu'en monnaie étrangère.

Les réserves obligatoires ont été redéfinies par le règlement n°04-02 du 4 mars 2004, fixant les conditions de constitution des réserves minimales obligatoires pour absorber l'excès de liquidité. De ce fait, les réserves obligatoires des banques commerciales sont passées de 122.6 milliards de dinars en 2002 à 569.864 milliards de dinars en 2011[15].

Cet instrument a été activé en Algérie en 2001 pour amener les banques à bien gérer leurs liquidités et éviter la création excessive de la monnaie. Le tableau suivant montre son évolution :

[14] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2011, p. 110.
[15] Rapport de la Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire en Algérie », 2011, p. 111.

Tableau N°11 : Taux de constitution des réserves obligatoires et taux d'inflation de 2001 à 2012

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de RO (%)	3	4,25	6,25	6,5	6,5	6,5	6,5	8	8	9	9	11
Taux d'inflation (%)	4,22	1,41	2,58	3,56	1,63	2,53	3,52	4,44	5,74	3,91	4,52	8,9

Source : bulletin statistique trimestriel de BA, mars 2013

Le taux des réserves obligatoires a été relevé en 2002 afin d'éponger la surliquidité des banques et d'exercer un contrôle plus efficace, vu la situation de surliquidité bancaire, les autorités monétaires ont été amenées à revoir à la hausse le coefficient des réserves obligatoires le fixant de 6,25% en 2003 jusqu'à 11% en 2012, dans le but de maitriser l'inflation, qui avait une tendance à la hausse pendant cette période en passant de 4,22% en 2001 à 8,9% en 2012.

3-1-2 La reprise de liquidité

Cet instrument a été introduit par l'instruction n°02 du 11 avril 2002 afin d'éponger l'excès de liquidité qui a caractérisé le marché monétaire algérien à partir du deuxième semestre de 2001, il a permis d'absorber une partie de l'excès de liquidité sur le marché monétaire interbancaire[16].

[16] Rapport de la Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire en Algérie », 2006, p. 109.

Tableau N°12 : Taux de reprise de liquidité à 7 jours de 2002 à 2012

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux (%)	2,75	1,75	0,75	1,25	1,25	1,75	1,25	0,75	0,75	0,75	0,75

Source : bulletin statistique trimestriel de BA, mars 2013

Le taux de reprise de liquidité était légèrement élevé au début, pour baisser en 2003 et 2004 et enfin stabiliser à partir de 2009.

- **Les reprises de liquidité à trois mois** : introduite en août 2005 au taux de 1,9%, comme nouvel instrument permettant d'absorber les fonds prêtables sur le marché interbancaire considérés comme stable suite à la persistance de la situation de grande liquidité des banques qui a caractérisé les années 2002, 2003, 2004

Tableau N°13 : Taux de reprise de liquidité à 3 mois de 2005 à 2012

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux (%)	1,9	2	2,5	2	1,25	1,25	1,25	1,25

Source : bulletin statistique trimestriel de BA, mars 2013

Après avoir été de 1,90% en 2005, ce taux a progressé pour atteindre 2,50% en 2007, puis une baisse à partir de 2008.[17]

3-1-3 La facilité de dépôts rémunérés

Mise en place à partir de Juin 2005 (instruction n°04-2005 du 14 juin 2005) par la Banque d'Algérie afin de permettre aux banques de placer à très court terme une partie de leur excédant de trésorerie.[18]

[17] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2012, p. 127.
[18] Ibid., p. 127.

Tableau N°14: Taux de facilité de dépôts rémunérés à partir de 2005

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux (%)	0,3	0,3	0,75	0,75	0,3	0,3	0,3	0,3

Source : bulletin statistique trimestriel de la BA, mars 2013.

Ce taux a été porté de 0,3% jusqu'en 2006, puis il a été ajusté à la hausse en 2007 et 2008, et une stabilité à partir de 2009 revenant au taux de 0,3%.

3-1-4 La pratique de la sélectivité du crédit en Algérie

En économie algérienne, les secteurs privilégiés pour l'accord des crédits depuis longtemps étaient le secteur agricole et le secteur industriel et c'est l'Etat qui en assume toutes les charges, aussi le financement de l'économie est assuré par les ressources de l'Etat tirées de la fiscalité pétrolière et de la création monétaire, le budget public est la principale source de ce financement jusqu'au premier choc extérieur où les recettes de l'Etat ont connu une baisse très importante.

Dans le but de diversifier les recettes de l'Etat hors hydrocarbure, l'Etat et les banques ont été obligés d'orienter leurs crédits à d'autres secteurs à savoir le secteur des services.[19]

3-2 Les instruments de la politique monétaire durant la période 2013-2017

Dans le cadre de l'exercice de programmation financière, les prévisions de l'évolution des agrégats réels et de leurs déflateurs sont utilisées pour l'estimation du ratio de liquidité. La variable taux de change demeure une «variable clé » dans la programmation monétaire et financière en Algérie, dans la mesure où la politique de gestion du taux de change effectif proche de son niveau d'équilibre, estimé en fonction des fondamentaux, contribue à étayer l'objectif de politique monétaire.

Pour le respect du nouveau cadre de la politique monétaire institué en août 2010 et des objectifs arrêtés par le Conseil de la monnaie et du crédit pour l'année 2013, la Banque d'Algérie a conduit la politique monétaire en utilisant le cadre opérationnel renforcé, édicté en

[19] HAMDI. D, HAMADI. A, Op.Cit., p.50

2009 suite aux premières leçons tirées de la crise financière mondiale. Si le montant global des reprises de liquidité a été stabilisé à 1350 milliards de dinars en 2013, après son ajustement à la hausse en avril 2012 (de 1100 à 1350 milliards de dinars), cette année a enregistré un renforcement des instruments de reprise de liquidité. La Banque d'Algérie a introduit dès mi-janvier 2013 un nouvel instrument de politique monétaire, à savoir la reprise de liquidité à six mois à un taux de rémunération de 1,50 %. En plus de l'allongement de la maturité des reprises de liquidité à partir de janvier 2013 pour absorber plus de liquidité stable des banques, le taux de constitution des réserves minimales obligatoires a été relevé en mai 2013 à 12%, douze mois après son relèvement de deux points de pourcentage (de 9 % à 11 %). Ce renforcement des instruments de politique monétaire vise à consolider l'efficacité de la politique monétaire dans la résorption effective de l'excès de liquidité sur le marché monétaire.[20]

Aussi, par rapport au montant total absorbé, y compris au moyen de la facilité de dépôts, les reprises de liquidité à sept jours et à trois mois ont vu leur rôle se stabiliser en tant qu'instruments actifs de conduite de la politique monétaire en 2014, avec une part relative de 47 à 49 % pour les reprises à sept jours. L'importance de la part des reprises à sept jours laisse une flexibilité pour les banques en matière d'allocation des crédits à l'économie notamment au profit des PME qui bénéficient de conditions financières favorables liées au soutien financier apporté par l'Etat et aux facilitations offertes par les banques elles mêmes.[21]

Dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et dans un contexte d'excès de liquidité, la Banque d'Algérie avait progressivement relevé le seuil du montant global de reprise de liquidité jusqu'à 1 350 milliards de dinars et introduit, en janvier 2014, la reprise de liquidité à six mois. En 2015, la forte baisse du prix du pétrole et, corrélativement, le déficit élevé du solde global de la balance des paiements, a fait chuter la liquidité bancaire de 2 730,9 milliards de dinars à fin 2014 à 1 832,6 milliards de dinars à fin 2015, soit une baisse de près de 33 %.[22]

Face à la tendance baissière de la liquidité bancaire en 2015, la Banque d'Algérie avait revu à la baisse les seuils de reprise de liquidité. En 2016, la poursuite de la baisse de la liquidité bancaire a amené la Banque d'Algérie à suspendre les opérations de ponction de la liquidité, à réduire le taux de réserves obligatoires et à réactiver le canal du réescompte pour assurer le

[20] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2013, p. 130.
[21] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2014, p. 126.
[22] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2015, p. 106.

refinancement des banques commerciales. Cependant, au-delà de 2016, l'objectif de la Banque d'Algérie est de privilégier les opérations de marché (opérations d'open market) dans la conduite de la politique monétaire pour faire émerger le taux des opérations à 7 jours comme taux directeur de la Banque d'Algérie[23].

A partir de novembre 2017, la décision prise par les autorités publiques de recourir au financement non conventionnel, par l'achat direct par la Banque d'Algérie de titres du Trésor pour la couverture de ses besoins de financement dans le cadre des dispositions de l'article 45 bis de l'ordonnance « Monnaie et Crédit », s'est traduite par une remontée de la liquidité bancaire à hauteur de 1 380,6 milliards de dinars en fin décembre 2017 (482,4 milliards en fin octobre 2017).

En conséquence, la Banque d'Algérie a suspendu les opérations d'injections de liquidité en décembre 2017 (l'encours du refinancement était descendu à 4 milliards de dinars en novembre) et devrait mettre en œuvre, selon l'évolution de la liquidité bancaire, les instruments appropriés de politique monétaire pour résorber les probables excès de liquidité lié au financement non conventionnel. [24]

3-3 Les résultats de la politique monétaire sur la période 2001-2017

Les principaux résultats de la politique monétaire à partir de 2001 nous montrent que :

De 2001 à 2006 l'objectif de l'inflation inférieure à 3% a bien été atteint et l'inflation a été maitrisée, le taux d'inflation passe de 4,22% en 2001 à 2,53% en 2006.

De 2007 à 2011, le conseil de la Monnaie et du Crédit a précisé une fourchette de 3 à 4% en raison du risque à la hausse de l'inflation importée.

L'inflation a été contenue à un niveau modéré de 4% en moyenne grâce aux subventions des produits de large consommation, de l'énergie et du carburant dont le prix n'a pas bougé depuis 10 ans, le taux moyen d'inflation de 2001 à 2011 est de 3,46%. Cela veut dire que la politique monétaire a atteint son objectif de 2001 à 2011, sauf en 2012 où le taux d'inflation était de 8,9%. Cela est dû à une hausse relativement importante des prix des biens alimentaires de 12,22%.

En matière d'inflation et après son retour, dès l'année 2013, au taux cible arrêté par le Conseil de la monnaie et du crédit, son taux est reparti à la hausse, pour s'établir à 4,8 % en 2015,

[23] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2016, p. 101.
[24] Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2017, p. 100.

contre 2,9 % en 2014 (3,3 % en 2013), ensuite il est passé à 6,4 % en 2016 et se chiffrait à 5,9 % en 2017.

Sous l'effet de la contraction de l'excès de liquidité, la banque d'Algérie avait suspendu les opérations de résorption de la liquidité bancaire en fin 2016. Elle s'est bien adaptée à l'évolution de la situation des liquidités en réintroduisant des instruments de refinancement, et notamment les opérations d'open-market comme principal instrument (à 7 jours, puis à 3, 6 et 12 mois) au premier semestre de 2017.

Conclusion

Durant la décennie 90, le système bancaire qui assurait, en l'absence totale de marchés financiers, l'essentiel du financement de l'économie, se caractérisait par un non liquidité structurelle qui le faisait dépendre totalement du refinancement de la BA.

Avec l'avènement d'une conjoncture favorable sur les marchés pétroliers, suite au net raffermissement des cours du brut à partir de 1999, l'Algérie passe, en quelques années seulement, d'une situation de pénurie de liquidité à une situation d'excès d'offre de liquidité.

Dans ce contexte d'excès de liquidité sur le marché monétaire qui prévaut depuis 2002, la Banque d'Algérie a conduit avec flexibilité la politique monétaire, utilisant des instruments dédiés à la résorption de l'excès de liquidité pour contrôler l'inflation, dans un contexte macroéconomique caractérisé par un surcroît de ressources. Malgré son accroissement soutenu, notamment entre 2004 et 2008, l'excès de liquidité sur le marché monétaire a pu être résorbé, permettant, ainsi, de contenir l'inflation autour de l'objectif; le taux d'inflation ayant été de 4 % en moyenne entre 2002 et 2014. Ce qui semble indiquer que la politique monétaire a été efficace.

Pendant plus d'une décennie, la politique monétaire s'est exclusivement centrée sur la ponction des excédents structurels de liquidités. La chute des cours du pétrole a entraîné un tarissement des excédents de liquidités, ce qui devrait permettre à la BA de rétablir son contrôle sur les conditions de liquidités et les taux d'intérêt à court terme.

La Banque d'Algérie a récemment remis en place ses instruments de refinancement, comprenant les opérations d'open-market comme outil principal et en une facilité de prêt marginal. Pour accompagner cette démarche, la Banque d'Algérie doit renforcer davantage

ses capacités de prévision et de gestion des liquidités en coordination avec le Trésor, ainsi que sa capacité d'évaluation des garanties.

L'accès au guichet de réescompte, qui permet aux banques de répondre à leurs besoins de liquidités dans des montants et selon des échéances qui ne sont pas directement sous le contrôle de la Banque Centrale, devrait être découragé, ce qui renforcerait le mécanisme de transmission de la politique monétaire et encouragerait les banques à gérer plus efficacement leurs liquidités.

L'introduction d'opérations d'open-market permet à la Banque d'Algérie d'établir un nouveau taux directeur qui servira de taux de référence sur le marché interbancaire. Dans la mesure où l'inflation est en hausse et, où la croissance du crédit demeure solide la Banque d'Algérie doit pencher pour un durcissement de sa politique.

Conclusion générale

L'inflation est un phénomène complexe qui s'explique toujours par un mouvement général de hausse des prix. Ses causes et ses conséquences sont multiples et variées. Tous les pays essaient d'éviter l'inflation puisqu'elle peut conduire, lorsqu'elle est forte, à un ralentissement de la croissance économique, du produit global et à une détérioration de l'emploi.

Sur le plan microéconomique, tous les agents économiques ne peuvent pas faire évoluer leurs revenus à la même vitesse que l'inflation. Celle-ci est favorable aux emprunteurs et aux titulaires de revenus flexibles, mais elle pénalise les épargnants, les créanciers et les titulaires de revenus fixes. L'inflation contribue à rendre l'avenir plus incertain, en rendant fortuite l'évolution des valeurs nominales des revenus et des prix, elle complique les prévisions économiques et rend la croissance économique plus précaire.

Au niveau macroéconomique, une inflation nationale plus forte qu'à l'étranger, réduit la compétitivité de l'économie et conduit à procéder à des réajustements monétaires, elle rend aussi la croissance économique déséquilibrée et provoque la stagflation.

Cependant, l'inflation a quelques effets bénéfiques à court terme, elle contribue à alléger les dettes des agents économiques, du fait qu'elle améliore la rentabilité financière des entreprises qui se trouvent stimulées par les perspectives de gains et incitées à investir. Elle a plus d'effets négatifs que positifs.

L'Algérie a connu des tensions inflationnistes avec la mise en œuvre de ses différentes politiques de développement.

Au terme de notre étude sur le phénomène d'inflation en Algérie, nous avons conclu que l'inflation est un mal qui a frappé l'Algérie depuis longtemps, alors qu'elle continue à propager. Par conséquent, des effets pervers et néfastes sont enregistrés aussi bien sur le plan économique que social, donc un déséquilibre interne et externe.

Ainsi, à partir de notre analyse sur l'évolution et les déterminants de l'inflation en Algérie, nous avons vu que les facteurs influençant l'inflation sont la croissance de la masse monétaire, la croissance du produit intérieur brut, le taux de chômage et le taux de change. Durant la période de planification, l'inflation était caractérisée par des fluctuations moins fortes que les années de transition à l'économie de marché. Pour pouvoir mesurer cette inflation, nous avons utilisé des données annuelles. Cela nous a permis de confirmer que l'évolution des prix en Algérie peut avoir différentes formes de causes selon les périodes étudiées : notre première hypothèse est vérifiée.

A cause des effets non désirables de l'inflation, les autorités algériennes ont mis en œuvre une politique de lutte contre ce phénomène qui est la politique monétaire. Cette politique consiste à fournir les liquidités nécessaires au bon fonctionnement et à la croissance de l'économie tout en veillant à la stabilité de la monnaie. L'objectif final de la politique monétaire menée par la Banque d'Algérie est la stabilité interne et externe de la monnaie, celle-ci étant une source d'inflation, ce qui veut dire que maîtriser l'inflation suppose donc la maîtrise de la création monétaire, à cette fin la Banque d'Algérie retient un objectif d'inflation à 3%. Le bilan de l'exercice de la Banque d'Algérie contribue à la stabilisation de la situation monétaire : faible inflation, baisse du ratio de liquidité et affaiblissement de la croissance des contreparties à la création monétaire.

Nous avons pu évaluer quelques résultats de cette politique en essayant de répondre à la question qui portait sur la contribution de cette dernière dans la réduction du taux d'inflation en Algérie.

Nous avons constaté que la politique monétaire a permis de contracter la liquidité en utilisant différents instruments, elle a joué un grand rôle dans l'économie nationale et a marqué leurs différentes phases d'évolution, elle a contribué dans certains cas à la stabilité macroéconomique et surtout à la maîtrise de l'inflation. Nous pouvons donc affirmer notre deuxième hypothèse qui stipule que les instruments de la politique monétaire contribuent dans la réduction de la création monétaire et par conséquent à la réduction de l'inflation elle-même.

Il existe des périodes ou cette dernière a montré son efficacité (Taux d'IPC est égal à 0,33% en 2000), mais elle a échoué dans d'autres (Taux d'IPC est égal à 8,9 en 2012), ce qui nous permet de répondre à notre troisième hypothèse : les mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'inflation en Algérie ne sont pas toujours efficaces. Les mesures anti-inflationnistes prises jusqu'ici sont pour le moins insuffisantes.

Les résultats obtenus ces dernières années en Algérie en matière de contrôle d'inflation ne peuvent être attribués à la seule politique monétaire, la relative prudence de la politique budgétaire et la situation favorable des finances publiques dues essentiellement à la bonne tenue des prix des hydrocarbures y ont certainement contribué.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- AFFILE. B, GENTIL. C, « Les grandes questions de l'économie contemporaine », Edition : l'Etudiant, 2007.
- ALBERTINI. J. M, « Les rouages de l'économie », Edition de l'Atelier, 2008.
- ANDRE. G, « Le monde d'une crise à l'autre », Montreuil : Bréal, 1984.
- BEAUDU. A, « Les déterminants de l'inflation en France », Problèmes économiques n° 2871, 2005.
- BERNIER. B, SIMON. Y, « Initiation à la macroéconomie », 9eme édition, Dunod, Paris, 2007.
- DAGUT. J. L, « 500 Notions économiques indispensables », Edition : Studyrama, 2005.
- DEHEM. R, « L'inflation : nature, causes et espèces », Septièmes congrès des relations industrielles, Edition : Les presses de l'Université de Laval, 1952.
- DOMINICK. S, « Economie international », Traduction de la 9e édition américaine par Fabienne Leloup et Achille Hannequart, 2008.
- DUTHIL. G, « Les politiques salariales en France 1960-1992 », Edition : L'harmattan, 1993.
- GENARD. A, « Economie générale : Approche macroéconomique », Edition de Boeck, 2005.
- International Labour Office, « Manuel de l'indice des prix à la consommation : Théorie et pratique», Edition : International Monetary Fund, 2004.
- International Monetary Fund Statistic Dept, « Système de statistiques des comptes macroéconomiques : vue d'ensemble », Edition : International Monetary Fund, 2007.
- JOEL. J, « Introduction à la macroéconomie », 2ème édition, De Boeck & Larcier S.A, Paris, 1998.
- LEHMANN. P. J, « Théorie et politique », Edition du seuil, Paris, 1999.
- MANKIW. G. N, « Macroéconomie », Edition de Boeck université, 2003.
- PALAT. J. P, « La monnaie, institutions financières et politique monétaire », 5ème édition économica, Paris, 1987.

- PARENT. A, « L'espace monétaire et ses enjeux », Edition Laurence Michoux, France, 1996.
- PIKETTY. T, « Les hauts revenus en France au XX^{ème} Siècle : intégralité et redistribution, 1901-1998 », Edition : Hachettes littératures, 2006.
- ROBINSON. J, JOHN. E, « L'économie moderne », Edition : Ediscience, Paris.
- S. D'Agostino, M. Montoussé, « L'indispensable en économie et histoire des sociétés contemporaines », 2ème année, Edition : Bréal, 2004.
- Septième congrès des Relations Industrielles de Laval, « salaires et prix », Edition : Presse Université Laval, 1952.
- VANDENABEELE. P, « 50 questions et réponses sur le loyer et son indexation », Edition : Kluwer, 2002.

Revues

- BOUMGHAR. M, « La stabilité financière une mission pour la Banque Centre », CREAD N°87, 2009.
- DAGUM. C, « Inflation, efficacité économique et bien être social. Une étude de cas : l'Argentine », Persée Revue scientifique vol 10, numéro 39, 1969.
- DUPRAY. B, «Revue Central Charts ». Consultée le 15/09/2018.
- FATIHA. T, « Réformes et transformations économiques en Algérie », Revue économique, Economie et finance, Université Paris-nord, 2010.
- JEAN-PIERRE. T, « Revue L'inflation (2) : les politiques de lutte contre l'inflation ».
- JUBIN. P, BOCCON. A, JIBOD, « L'inflation des coûts », Revue économique, Persee.fr, Volume13, numéro1, 1965.
- LEILA. K, ZAHIRA. B, « Pour quelle liaison entre le chômage et l'inflation: Cas de l'économie algérienne (1985-2012) », Revue algérienne de développement économique, 2016, N°05.
- ZEMOURI. M, « La portée du succès du post-ajustement dans le cas de l'Algérie », Revue des sciences économiques et de gestion, N° 2, 2003.

Articles des journaux

- ABDERRAHMANE. M, « 50 ans de bilan de l'économie algérien 1963- 2012 », Journal : l'info alternative, 2012.
- ALGERIE Presse Service, « PIB : croissance au 3eme trimestre de 2017 », 2018.
- FISCHMAN. A, « Perspectives 2017 », Journal : Situation économique de l'Algérie, Février 2017.
- Flash-Eco, « Inflation financière : l'heure des choix », Crédit agricole, 14 mai, Repris des Problèmes économiques n° 2856, 2004.
- JEAN. P, « Théorie de la politique monétaire », Journal économique, Vol 56, 2005.
- La nouvelle république, « Quotidien d'information indépendant », Mise à jour le 03/09/2018.
- LESCURE. J, « La relation mystérieuse entre inflation et chômage », The Economic Journal, 2001, vol 111, numéro 471.
- MOUHAMED. T, « Inflation et déficit commercial maitrisés, prix du pétrole en hausse », Journal l'expression du quotidien, 2018.
- MOURAD. B, « L'inflation n'est pas une fatalité », Journal : Algérie focus, 2009.
- NORDINE. G, « Salaires bloqués, prix en hausse : le pouvoir d'achat des algériens en déclin », Journal : Algérie ECO, 2018.
- PHILIPPE. W, « La politique monétaire pour les nuls », Figaro vox, 2014.

Mémoires et thèses

- ABDERRAHMANI. F, « Essai d'application de la théorie de la cointégration et modèle à correction d'erreur (ECM) à la détermination de la fonction de demande de monnaie cas de l'Algérie », Mémoire de magistère, Economie appliquée, Université de Bejaïa, 2004.
- ACHOUR. T. Y, « L'analyse de la croissance économique en Algérie », Thèse de doctorat en Science Economique Commerciale et Gestion, Université de Tlemcen, 2014.

- BOURICHE. L, « Les déterminants du chômage en Algérie: une analyse économétrique (1980-2009) », Thèse de doctorat en science économique, Tlemcen, 2011.
- BOUZAR. C, « Le système financier et le financement de l'agriculture en Algérie », Thèse de doctorat du 3eme cycle MFB, Université de science sociale de Toulouse, 1986.
- HADJAM. F, « Le phénomène d'inflation en Algérie : étude analytique et politique de lutte », Mémoire de master en science économique, monnaie, banque et environnement international, Université Abderrahmane Mira-Bejaïa, 2013.
- HAMDI. D, HAMADI. A, « Analyse des déterminants de l'inflation en Algérie 1980-2013 », Economie appliquée et ingénierie financière, Master en sciences économiques, Université de Bejaia, 2013-2014.
- HAMMOUR. H, BOUROUIH. I, « Etude empirique des déterminants de l'inflation en Algérie : modélisation VAR », Mémoire de master en science économiques, économie appliquée et ingénierie financière, université de Bejaia, 2017.
- SAMI. S, HOSSEIN, DIAF, « Essaie de modélisation de l'inflation en Algérie », Mémoire de Master, Economie et finance, INPS ALGER, 2007.

Rapports

- Banque d'Algérie, « Note d'information sur la convertibilité du dinar», 1997.
- Fonds Monétaire International, « Algérie. Rapport des services du FMI sur les consultations de 2005 », N°06/93, 2006.
- Rapport Banque d'Algérie, « Evolution économique et monétaire de l'Algérie », 2007.
- Rapport Banque d'Algérie, « Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change », 2017.
- Rapport Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire de l'Algérie», 2012.
- Rapport de la Banque d'Algérie, « Activité économique et prix », 2005.
- Rapport de la Banque d'Algérie, « Situation monétaire et politique monétaire », 2006.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2006.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2010.

- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2011.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2015.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2016.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et prix », 2004.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et prix », 2010.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire en Algérie », 2011.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire en Algérie », 2006.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2011.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2012.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2013.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2014.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2015.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2016.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Politique monétaire », 2017.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Situation monétaire et politique monétaire », 2003.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Situation monétaire et politique monétaire », 2006.
- Rapport de la Banque d'Algérie, « Situation monétaire et politique monétaire », 2002.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2008.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2009.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2012.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2013.
- Rapport de la Banque d'Algérie, «Activité économique et monétaire en Algérie», 2014.

- Rapport de la Banque d'Algérie, «Evolution économique et monétaire en Algérie», 2005.

Dictionnaires

- ALAIN. B, CHRISTINE. D, « Dictionnaire des sciences économiques », Edition : Armande Colin, Paris, 1991.
- CLERC. D, « Dictionnaire des questions économiques », Edition de l'Atelier, Paris 1997.
- Dictionnaire économique et financier, « PIB : définition simple du PIB, calcul et traduction », 2017.
- DION. G, « Dictionnaire canadien des relations du travail », Edition : Presses Université Laval, 1986.
- LE CACHEUX. J, « Inflation », Encyclopaedia Universalis.
- Organisation de coopération et de développement économique, « Principaux indicateurs économiques : Sources et définitions », OECD Publishing 2000.

Sites internet

- http//www.algériefocus.com
- http//www.aps.dz
- http//www.lexpressiondz.com
- http//www.lnr.dz.com
- http://www.algerie-eco.com
- http://www.journaldunet.fr
- http://www.trésor.économiegouv.fr
- http://www.universalis.fr/encyclopedie/inflation
- https://www.alterinfo.net
- https://www.asjp.dz
- https://www.cairn.info
- https://www.centralcharts.com
- https://www.cerpeg.ac-versailles.fr
- https://www.lefigaro.fr

- https://www.memoireonline.com
- www.banquemondiale.org
- www.ons.dz

Liste des figures

Figure N°1 : Evolution du taux d'inflation durant la période 1990-2017…….40

Figure N°2 : Evolution de la masse monétaire et de l'inflation durant la période 1990-2017……..44

Figure N°3 : Evolution du PIB et de l'inflation durant la période 1990-2017…….48

Figure N°4 : Evolution du taux de chômage et de l'inflation durant la période 1990-2017……...51

Figure N°5 : Evolution du taux de change et de l'inflation durant la période 1990-2017…….……..55

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Taux d'inflation de 1990 à 1995…….32

Tableau N°2 : Taux d'inflation de 1996 à 2001…….34

Tableau N°3 : Taux d'inflation de 2002 à 2012……35

Tableau N°4 : Taux d'inflation de 2013 à 2017 ……38

Tableau N°5 : Taux de la masse monétaire (M2) et de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017….42

Tableau N°6 : Taux de croissance du PIB et de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017…….46

Tableau N°7 : Taux de chômage et de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017……50

Tableau N°8 : Taux de change du dinar/dollar et de l'IPC en Algérie de 1990 à 2017……...53

Tableau N°9 : Structure du taux d'intérêt et du taux d'inflation de 1990 à 2000 ……71

Tableau N°10 : Evolution du taux de réescompte et du taux d'inflation de 1990 à 2000…...72

Tableau N°11 : Taux de constitution des réserves obligatoires et taux d'inflation de 2001 à 2012……...……75

Tableau N°12 : Taux de reprise de liquidité à 7 jours de 2002 à 2012…….76

Tableau N°13 : Taux de reprise de liquidité à 3 mois de 2005 à 2012…….76

Tableau N°14: Taux de facilité de dépôts rémunérés à partir de 2005…….77

Table des matières

Remerciements……I

Dédicace.....II

Dédicace……...…III

Liste des abréviations……...IV

Sommaire……V

Introduction générale……..2

Chapitre 1 : Généralités sur l'inflation……6

Introduction……...6

Section 1 : L'inflation, ses types et ses mesures……....6

1-1 Définitions……...6

1-2 Quelques concepts liés à l'inflation……....8

1-3 Les types d'inflation……9

1-3-1 L'inflation déclarée ou ouverte……9

1-3-2 L'inflation latente ou rampante…… 10

1-3-3 L'inflation galopante ou hyperinflation……..11

1-3-4 L'inflation importée……..11

1-4 La mesure de l'inflation……..12

1-4-1 L'indice des prix à la consommation (IPC)……..1

1-4-1-1 Définition de l'IPC……12

1-4-1-2 Rôles de l'IPC……13

1-4-1-3 Les caractéristiques de l'IPC……13

1-4-1-4 Méthode de calcul de l'IPC……13

1-4-2 Le déflateur du PIB……..15

1-4-3 Autres indices ……16

1-4-4 Différence entre l'IPC et le déflateur du PIB……16

Section 2 : Les causes et les conséquences de l'inflation…….17

2-1 Les causes de l'inflation…….17

2-1-1 L'inflation par la demande…….17

2-1-2 L'inflation par les coûts ……..…19

2-1-3 L'inflation par la monnaie……..19

2-1-4 L'inflation phénomène structurel……20

2-2 Les conséquences de l'inflation ……..21

2-2-1 Les effets négatifs de l'inflation…….22

2-2-1-1 Les effets sur la répartition macroéconomique des revenus et du patrimoine….22

2-2-1-2 Les effets sur les réductions de l'attraction économique et la compétitivité des entreprises nationales ……22

2-2-1-3 Les effets sur les calcules économiques et les prévisions ……...…23

2-2-1-4 Les effets sur le chômage ……23

2-2-2 Les effets positifs de l'inflation……24

2-2-2-1 La hausse des salaires ……..24

2-2-2-2 L'allègement de la dette pour les débiteurs ……24

2-2-2-3 Favorise les exportations……..25

2-2-2-4 Signe d'une bonne santé économique d'un pays ……..25

2-2-2-5 Favorise les détenteurs d'actifs……25

Section 3 : Politiques de lutte contre l'inflation……26

3-1 Les Moyens d'une régulation conjoncturelle de l'inflation ……26

3-1-1 Les instruments de régulations du budget et de la monnaie……26

3-1-1-1 La politique budgétaire……..26

3-1-1-La politique monétaire …….……..27

3-2 Les instruments de régulation des prix de revenus ……....27

3-2-1 Le contrôle des prix ……27

3-2-2 La politique des revenus ……28

Conclusion…….28

Chapitre 2 : L'évolution et les déterminants de l'inflation en Algérie…….31

Introduction …….31

Section 1 : L'évolution des prix en Algérie et ses causes ……...31

1-1 La période allant de 1990 à 1995……...31

1-2 La période allant de 1996 à 2001……..….34

1-3 La période allant de 2002 à 2012…….……..35

1-4 La période allant de 2013 à 2017……..…….38

Section 2 : **Les déterminants de l'inflation en Algérie……40**

2-1 La masse monétaire M2…….……40

2-2 La croissance du produit intérieur brut (PIB)……44

2-3 Le chômage……....48

2-4 Le taux de change……..…….52

Section 3 : Les conséquences de l'inflation en Algérie……56

3-1 Les conséquences de l'inflation en Algérie sur le plan économique…….56

3-1-1 La diminution de l'épargne …….……..56

3-1-2 L'augmentation de la spéculation……..…….57

3-1-3 La baisse des investissements ……58

3-2 Les conséquences de l'inflation en Algérie sur le plan social……...59

3-2-1 La diminution du pouvoir d'achat ……..59

3-2-1-1 Situation défavorable pour les revenus fixes……...60

3-2-2 La formation des fléaux sociaux……60

3-3 Les conséquences de l'inflation en Algérie sur le plan extérieur……...61

Conclusion……....61

Chapitre 3 : La politique de lutte contre l'inflation en Algérie : la politique monétaire et ses résultats…….....64

Introduction……...64

Section1 : Définitions et objectifs de la politique monétaire……...64

1-1 Définitions de la politique monétaire…….65
1-2 Les objectifs de la politique monétaire……..65
1-2-1 Les objectifs quantitatifs ……66
1-2-2 Les objectifs du taux d'intérêt ……...….66
1-2-3 Les objectifs du taux d'intérêt ……..……66
1-3 Les objectifs de la politique monétaire en Algérie…….67
Section 2 : La politique monétaire en Algérie durant la période 1990-2000…….68
2-1 La politique monétaire durant la période 1990-1993……..69
2-1-1 Les instruments de la politique monétaire durant la période 1990-1993……....69
2-2 La politique monétaire durant la période D'ajustement structurelle (P.A.S) 1994-1998.....70
2-2-1 Les instruments de la politique monétaire dans le cadre du P.A.S…….…70
2-3 Les résultats de la politique monétaire sur la période 1990-2000……..72
Section 3 : La politique monétaire en Algérie durant la période 2001-2017…….73
3-1 Les instruments de la politique monétaire durant la période 2001-2012 ……..73
3-1-1 Les réserves obligatoires ……....74
3-1-2 La reprise de liquidité ……75
3-1-3 La facilité de dépôts rémunérés……...76
3-1-4 La pratique de la sélectivité du crédit en Algérie ……...77
3-2 Les instruments de la politique monétaire durant la période 2013-2017……77
3-3 Les résultats de la politique monétaire sur la période 2013-2017……..79
Conclusion ……..80
Conclusion générale……...…….83
Bibliographie ……..86
Liste des tableaux…….93
Liste des figures……94
Table des matières……95

Résumé……99

Résumé

L'inflation est un phénomène macroéconomique, qui signifie une hausse du niveau général des prix. Quand la quantité de la monnaie d'un pays augmente plus rapidement que la production de ce pays, le prix moyen augmente à la suite de la demande accrue de biens et de services.

L'Algérie est l'un des pays touchés par l'inflation dont les causes et les conséquences sont multiples sur tous les plans : social, économique et extérieur. Ce travail a pour objet de montrer l'évolution de l'inflation, ainsi que la politique de lutte contre ce phénomène, en Algérie durant la période 1990-2017. Pour cela les autorités monétaires algériennes ont fait des diagnostics afin de pouvoir mettre en place des mesures de sécurité et de lutte, de ce fait la mesure la plus utilisée est la politique monétaire. Les résultats de cette recherche montrent que : l'évolution des prix en Algérie peut avoir différentes formes de causes selon les périodes étudiées ; la politique monétaire a permis dans certains cas de contracter la liquidité et à maîtriser l'inflation.

Mots clés : Inflation, IPC, masse monétaire, taux de change, PIB, politique monétaire.